

États financiers consolidés 2001

	Page
États financiers vérifiés	
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	44
Rapport des vérificateurs	44
Bilan consolidé	45
État consolidé des revenus	46
État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires	47
État consolidé des flux de trésorerie	48
Notes afférentes aux états financiers consolidés	49
 Informations complémentaires	
Principales filiales	75
Statistiques des onze derniers exercices	76

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque de Nouvelle-Écosse répond de l'intégrité et de l'objectivité de l'information financière figurant dans le présent rapport annuel. Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières du Canada.

Les états financiers consolidés comprennent des montants qui sont, par nécessité, établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le présent document est conforme à celle des états financiers consolidés.

La direction reconnaît depuis toujours qu'il est important que la Banque maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités, y compris la préparation et la diffusion d'états qui présentent fidèlement la situation financière de la Banque. À cet égard, la Banque a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les contrôles internes nécessaires, de sorte que les opérations sont correctement autorisées et comptabilisées, les biens protégés contre les pertes attribuables à un usage ou à une cession non autorisés et les passifs dûment comptabilisés. Le système comporte aussi des politiques et des procédés écrits, le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise et appropriée des responsabilités ainsi que la communication de politiques et de directives sur les opérations à l'échelle de la Banque.

Le système de contrôle interne est renforcé par une équipe professionnelle de vérificateurs internes qui examine périodiquement tous les aspects des activités de la Banque. De plus, l'inspecteur général de la Banque a pleinement et librement accès au comité de vérification du conseil d'administration et le rencontre périodiquement.

Peter C. Godsoe
Président du conseil
et chef de la direction

Bruce R. Birmingham
Président

Sarabjit S. Marwah
Vice-président à la direction et
chef des affaires financières

Toronto, le 5 décembre 2001

Le surintendant des institutions financières du Canada effectue l'examen des affaires de la Banque ainsi que toute enquête à leur sujet qu'il peut juger nécessaire, pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des intérêts des déposants, des créanciers et des actionnaires de la Banque sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Le comité de vérification, entièrement composé d'administrateurs externes, examine les états financiers consolidés, de concert avec la direction et les vérificateurs indépendants, avant qu'ils soient approuvés par le conseil d'administration et soumis aux actionnaires de la Banque.

Le comité de révision du conseil d'administration, entièrement composé d'administrateurs externes, examine toutes les opérations entre apparentés ayant une incidence importante sur la Banque et fait état de ses conclusions au conseil d'administration.

KPMG s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont exprimé leur opinion dans le rapport ci-après adressé aux actionnaires. Pour être en mesure d'exprimer leur opinion sur les états financiers consolidés, les vérificateurs nommés par les actionnaires examinent le système de contrôle interne et effectuent les travaux qu'ils jugent appropriés. Ils communiquent librement avec le comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement afin de discuter de leur vérification et de leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et comptable de la Banque et aux questions connexes.

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque de Nouvelle-Écosse aux 31 octobre 2001 et 2000 et les états consolidés des revenus, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages

des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2001 et 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences comptables du surintendant des institutions financières du Canada.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Toronto, le 5 décembre 2001

Bilan consolidé

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Actif		
Liquidités		
Encaisse et dépôts à d'autres banques sans intérêt	1 535 \$	1 191 \$
Dépôts à d'autres banques portant intérêt	16 897	16 250
Métaux précieux	1 728	1 303
	20 160	18 744
Valeurs mobilières (note 3)		
Placement	25 450	19 565
Négociation	27 834	21 821
	53 284	41 386
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	52 278	49 994
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	19 804	17 704
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	75 850	75 646
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	27 500	23 559
	175 432	166 903
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 301	8 807
Terrains, bâtiments et matériel (note 6)	2 325	1 631
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 21 d)	15 886	8 244
Autres éléments d'actif (note 7)	8 037	7 456
	35 549	26 138
	284 425 \$	253 171 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Dépôts (note 8)		
Particuliers	75 573 \$	68 972 \$
Entreprises et administrations publiques	80 810	76 980
Banques	29 812	27 948
	186 195	173 900
Autres		
Acceptations	9 301	8 807
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	30 627	23 792
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	6 442	4 297
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation (note 21 d)	15 453	8 715
Autres engagements (note 9)	15 369	14 586
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 10)	1 086	729
	78 278	60 926
Débentures subordonnées (note 11)	5 344	5 370
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 12)		
Actions privilégiées	1 775	1 775
Actions ordinaires	2 920	2 765
Bénéfices non répartis	9 913	8 435
	14 608	12 975
	284 425 \$	253 171 \$

Peter C. Godsoe
Président du conseil et chef de la direction

Bruce R. Birmingham
Président

État consolidé des revenus

<i>Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars, sauf les données par action)</i>	2001	2000
Revenu d'intérêts		
Prêts	13 049 \$	12 129 \$
Valeurs mobilières	3 062	2 286
Dépôts à d'autres banques	872	916
	16 983	15 331
Frais d'intérêts		
Dépôts	8 233	8 192
Débitures subordonnées	303	324
Autres	2 247	1 616
	10 783	10 132
Revenu d'intérêts net	6 200	5 199
Provision pour pertes sur prêts (note 5)	1 425	765
Revenu d'intérêts net après provision pour pertes sur prêts	4 775	4 434
Autres revenus		
Services de dépôt et de paiement	772	624
Services de placement, de courtage et de fiducie	638	733
Commissions de crédit	640	632
Services de banque d'investissement	1 045	756
Gains nets sur valeurs détenues à des fins de placement	217	379
Revenus de titrisation	220	206
Autres	539	335
	4 071	3 665
Revenu d'intérêts net et autres revenus	8 846	8 099
Frais autres que d'intérêts		
Salaires et prestations au personnel	3 220	2 944
Frais de locaux et technologie	1 133	995
Communications et commercialisation	502	428
Autres frais	807	786
Provision pour frais de restructuration de Trustco National inc.	–	(34)
	5 662	5 119
Revenu avant les éléments ci-dessous	3 184	2 980
Provision pour impôts sur le revenu (note 14)	876	990
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle	139	64
Revenu net	2 169 \$	1 926 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	108	108
Revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires	2 061 \$	1 818 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)		
De base	500 619	495 472
Dilué	508 995	501 253
Revenu net par action ordinaire (note 16)		
De base	4,12 \$	3,67 \$
Dilué	4,05 \$	3,63 \$
Dividendes par action ordinaire	1,24 \$	1,00 \$

État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

<i>Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Actions privilégiées (note 12)		
Banque	1 525 \$	1 525 \$
Société de placement hypothécaire Scotia	250	250
Total des actions privilégiées	1 775	1 775
Actions ordinaires (note 12)		
Solde au début de l'exercice	2 765	2 678
Actions	155	87
Solde à la fin de l'exercice	2 920	2 765
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	8 435	6 953
Effet cumulatif de l'adoption d'une nouvelle norme relative à la comptabilisation des impôts sur les bénéfices (note 14)	(39)	-
Revenu net	8 396	6 953
Dividendes : Actions privilégiées	2 169	1 926
Actions ordinaires	(108)	(108)
Gains de change non réalisés, montant net	(621)	(496)
Frais nets d'émission d'actions et autres frais	79	163
Solde à la fin de l'exercice	(2)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	9 913	8 435
Avoir des actionnaires à la fin de l'exercice	14 608 \$	12 975 \$

État consolidé des flux de trésorerie

<i>Provenance et (utilisation) des flux de trésorerie</i> <i>Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Revenu net	2 169 \$	1 926 \$
Ajustements au revenu net en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Amortissement	295	295
Provision pour pertes sur prêts	1 425	765
Impôts futurs	108	34
Provision pour frais de restructuration de Trustco National inc.	–	(34)
Gains nets sur valeurs détenues à des fins de placement	(217)	(379)
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	(104)	(560)
Valeurs détenues à des fins de négociation	(2 817)	(7 406)
Autres, montant net	(1 316)	631
	(457)	(4 728)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dépôts	845	14 215
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	(975)	6 434
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	2 122	1 445
Remboursement de débentures subordonnées	(106)	(66)
Capital-actions émis	111	52
Dividendes versés en espèces	(686)	(568)
Autres, montant net	(359)	1 013
	952	22 525
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Dépôts à d'autres banques portant intérêt	1 753	(1 001)
Prêts, à l'exclusion des titrisations	1 257	(19 108)
Titrisation de prêts	2 053	1 299
Valeurs détenues à des fins de placement		
Achats	(46 573)	(28 472)
Échéances	8 165	15 609
Ventes	33 233	13 884
Terrains, bâtiments et matériel, déduction faite des cessions	(164)	(100)
Autres, montant net ¹⁾	(29)	(60)
	(305)	(17 949)
Incidence des taux de change sur les espèces et quasi-espèces	37	(2)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	227	(154)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	734	888
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	961 \$	734 \$
Composition :		
Encaisse et dépôts à d'autres banques ne portant pas intérêt	1 535 \$	1 191 \$
Chèques et autres effets en circulation, montant net (note 9)	(574)	(457)
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	961 \$	734 \$
Décaissements effectués pour :		
Intérêts	11 214 \$	10 073 \$
Impôts sur le revenu	1 083 \$	831 \$

1) Comprend a) des placements dans des filiales totalisant 112 \$ (361 \$ en 2000), moins un montant de 83 \$ (112 \$ en 2000) en espèces et quasi-espèces à la date de l'acquisition; et b) un montant nul au titre du produit de cessions d'unités d'exploitation (189 \$ en 2000).

Notes afférentes aux États Financiers Consolidés

Note	Description	Page
1.	Principales conventions comptables	50
2.	Changements comptables futurs	53
3.	Valeurs mobilières	54
4.	Prêts	55
5.	Prêts douteux et provision pour créances irrécouvrables	55
6.	Terrains, bâtiments et matériel	56
7.	Autres éléments d'actif	56
8.	Dépôts	57
9.	Autres engagements	57
10.	Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	57
11.	Déventures subordonnées	58
12.	Capital-actions	59
13.	Rémunération à base d'actions	60
14.	Impôts sur le revenu	62
15.	Avantages sociaux futurs	63
16.	Revenu net par action ordinaire	64
17.	Opérations entre apparentés	64
18.	Résultats d'exploitation sectoriels	64
19.	Engagements et passif éventuel	66
20.	Instruments financiers	67
21.	Instruments dérivés	70
22.	Acquisition de filiales	74

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de La Banque de Nouvelle-Écosse ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les exigences du surintendant des institutions financières du Canada (le surintendant). Les principales conventions comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées dans les pages qui suivent.

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des frais de l'exercice. Les résultats réels pourraient donc être différents de ces estimations.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé. Si de nouvelles conventions comptables ont été adoptées au cours de l'exercice, leurs effets sont décrits dans les notes respectives.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque ainsi que de toutes ses filiales et sociétés associées sous contrôle effectif après l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont définies comme des sociétés contrôlées par la Banque, qui sont normalement des sociétés dont la Banque détient plus de 50 % des actions comportant droit de vote. Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple.

L'excédent du coût des placements dans des filiales sur la juste valeur des éléments identifiables de l'actif net acquis est amorti sur les périodes estimatives au cours desquelles il procure un avantage, sans toutefois dépasser 20 ans. Le solde non amorti est porté au poste Autres éléments d'actif comme écart d'acquisition. La valeur de l'écart d'acquisition fait l'objet d'une évaluation régulière qui consiste à examiner les rendements des activités touchées, compte tenu du risque lié au placement. Toute réduction permanente de la valeur de l'écart d'acquisition est radiée et imputée au revenu. Les éléments identifiables de l'actif incorporel sont amortis sur les périodes estimatives au cours desquelles ils devraient procurer un avantage et le solde non amorti est porté au poste Autres éléments d'actif. Les éléments identifiables de l'actif incorporel font régulièrement l'objet d'une évaluation consistant en un examen des flux monétaires net futurs estimatifs en vue de déterminer s'il y a eu baisse de valeur.

Les placements dans les sociétés associées, c'est-à-dire les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, représentée par une participation directe ou indirecte de 20 % à 50 % dans les actions comportant droit de vote, sont comptabilisés à la valeur de consolidation et sont portés dans les Valeurs détenues à des fins de placement au bilan consolidé. La quote-part du revenu de ces sociétés revenant à la Banque est portée dans le revenu d'intérêts tiré de valeurs mobilières à l'état consolidé des revenus.

Conversion des monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la fin de l'exercice, à l'exception des éléments ci-après, qui sont comptabilisés au coût d'origine en dollars canadiens : terrains, bâtiments, matériel et titres de participation en monnaies étrangères financés dans une devise autre que celle du placement. Tous les revenus et les frais libellés en devises sont convertis aux cours du change moyens, à l'exception de la dotation aux amortissements, qui est fondée sur le coût d'origine en dollars canadiens des éléments d'actif en cause.

Les gains et les pertes de change non réalisés qui résultent de la consolidation des positions nettes des placements en devises dans les succursales, les filiales et les sociétés associées, déduction faite des impôts sur le revenu y afférents, sont imputés au débit ou au crédit des bénéfices non répartis; il en va de même pour les gains ou les pertes découlant de la couverture de ces positions nettes des placements, à l'exception de ce qui suit. À la vente ou à la liquidation d'une partie importante d'une position d'un placement, les gains ou les pertes non réalisés comptabilisés précédemment à cet égard sont virés des bénéfices non répartis à l'état consolidé des revenus.

Le cas échéant, les gains et les pertes de change découlant des filiales et succursales autonomes œuvrant dans un contexte hautement inflationniste sont constatés au poste Services de banque d'investissement, sous la rubrique Autres revenus.

Métaux précieux

Les stocks de métaux précieux sont comptabilisés à la valeur du marché et portés dans le compte Liquidités au bilan consolidé. L'obligation découlant de certificats en cours est également constatée à la valeur du marché et inscrite dans Autres engagements au bilan consolidé.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont détenues dans le portefeuille de placement ou dans le portefeuille de négociation.

Les valeurs détenues à des fins de placement comprennent les titres de créance et les actions détenus à des fins de liquidités et de placements à long terme. Lorsque la Banque détient moins de 20 % des actions comportant droit de vote d'une entité, elle comptabilise ces actions au coût, sauf s'il est établi qu'elle exerce une influence notable sur l'entité. Les titres de créance détenus dans le compte de placement sont comptabilisés au coût non amorti, les primes et les escomptes étant amortis sur la durée à courir jusqu'à l'échéance. Lorsqu'il y a moins-value permanente, la valeur de ces titres de créance et actions est réduite en conséquence. Le cas échéant, ces moins-values, ainsi que les gains et pertes sur cession, sont constatés dans les Autres revenus, au poste Gains nets sur valeurs détenues à des fins de placement à l'état consolidé des revenus.

Le portefeuille de placement comprend des obligations découlant de la conversion de prêts à des pays désignés à marché naissant; ces obligations sont constatées à la valeur nominale, déduction faite de la provision pour risques-pays s'y rattachant. Les titres substitués de prêts sont des instruments de financement de clients, qui ont été restructurés comme des placements après impôts plutôt que comme des prêts conventionnels, pour permettre à la Banque de consentir un taux d'emprunt plus bas aux émetteurs. Le traitement comptable de ces titres correspond à celui des prêts.

Les valeurs détenues à des fins de négociation sont acquises en vue de leur revente à court terme et sont constatées à la valeur marchande. Les gains et les pertes sur cession de ces valeurs de même que les redressements de la valeur marchande sont inscrits dans les Autres revenus, au poste Services de banque d'investissement à l'état consolidé des revenus.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de tout revenu non gagné et d'une provision pour créances irrécouvrables. Le revenu d'intérêt provenant des prêts autres que les prêts douteux est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les intérêts courus sont portés aux Autres éléments d'actif au bilan consolidé.

Un prêt est classé comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. S'il ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible en vertu du contrat de prêt est en retard de 90 jours, à moins que le prêt ne soit entièrement garanti, que la créance ne soit en voie de recouvrement et que les efforts en vue de recouvrer les sommes dues ne permettent, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement de la créance ou de rétablir la qualité du titre dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Finalement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible en vertu du contrat est en retard de 180 jours, à moins que le prêt ne soit garanti ou assuré par un gouvernement du Canada (provincial ou fédéral) ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours, selon les dispositions du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, la constatation des intérêts créditeurs cesse. Les intérêts sont toujours comptabilisés dans

les revenus en ce qui concerne les prêts à risque souverain pour lesquels une provision pour risques-pays a été établie, sauf si les prêts sont classés comme prêts douteux. Les intérêts reçus sur des prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt.

Les prêts sont généralement ramenés à leur valeur comptable lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré et que tous les paiements de capital et d'intérêt en retard ont été effectués.

Les commissions sur prêts sont portées dans le revenu de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement. Les frais de syndication de prêts sont compris dans les Commissions de crédit sous la rubrique Autres revenus lorsque la syndication est terminée.

Actifs acquis ou vendus en vertu d'ententes de revente ou d'achat

L'achat et la vente de valeurs mobilières en vertu d'ententes de revente et de rachat sont traités comme des opérations de prêt et d'emprunt assorties de garanties. Les intérêts créditeurs et débiteurs connexes sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Provision pour créances irrécouvrables

De l'avis de la direction, la provision pour créances irrécouvrables constituée par la Banque est suffisante pour couvrir toutes les créances irrécouvrables touchant à la fois les postes du bilan et les postes hors bilan, y compris les dépôts à d'autres banques, les titres substitués de prêts, les actifs acquis en vertu d'ententes de revente, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties. La provision pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques, une provision générale et une provision pour risques-pays, chaque type de provision faisant l'objet d'un examen régulier. Les provisions touchant les postes du bilan sont portées en déduction de l'élément d'actif correspondant et les provisions touchant des postes hors bilan sont imputées aux Autres engagements au bilan consolidé.

Les provisions spécifiques, à l'exception de celles qui touchent les prêts sur cartes de crédit et certains prêts à des particuliers, sont constituées à la suite d'un examen des prêts individuels, compte tenu de la créance irrécouvrable estimative connexe. Dans le cas des prêts, la provision spécifique correspond au montant requis pour ramener la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation estimative. Généralement, la valeur de réalisation estimative est obtenue par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt, à la date où celui-ci devient douteux. Lorsque les montants et le calendrier des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est réputée être soit la juste valeur de tout bien donné en garantie du prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tous les montants légalement dus à l'emprunteur, soit le prix du marché observable pour ce prêt. Les variations qui surviennent dans la valeur de réalisation estimative attribuables au passage du temps sont reflétées dans l'état consolidé des revenus en déduction de la provision pour pertes sur prêts. Les provisions spécifiques constituées pour les prêts sur cartes de crédit et certains prêts aux particuliers sont calculées selon une méthode fondée sur l'historique des prêts.

La Banque constitue une provision générale à l'égard du portefeuille de prêts de ses principaux secteurs d'activité lorsqu'elle juge, à la suite d'un examen prudent fondé sur l'expérience, la conjoncture économique actuelle et l'état du portefeuille, que des pertes sont survenues mais que celles-ci ne peuvent être reliées à un prêt en particulier. La provision générale est établie en tenant compte des tendances passées au chapitre des pertes, après une certaine pondération pour accorder davantage d'intérêt aux pertes des dernières périodes, à l'état actuel du portefeuille de prêts ainsi qu'à l'évaluation de la direction quant aux autres conditions qui prévalent à la date du bilan mais dont les tendances passées ne tiennent pas compte.

La Banque constitue également une provision pour risque-pays conformément aux lignes directrices du surintendant, en tenant compte du risque global outre-frontières lié aux créances sur un groupe désigné de pays. Conformément à ces lignes directrices, les nouveaux risques que présentent ces pays désignés à marché naissant après le 31 octobre 1995 sont assujettis aux mêmes procédés que ceux

qui sont appliqués aux fins de l'établissement des provisions spécifiques dont il est question ci-dessus.

Cessions de prêts

La Banque a adopté, le 1^{er} juillet 2001, la note d'orientation concernant la comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) relative aux cessions des créances.

Les cessions de prêts à un tiers effectuées après le 30 juin 2001 sont traitées comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert du contrôle sur ces prêts et qu'une contrepartie, autre que le droit à titre bénéficiaire y afférent, a été reçue. Si ces conditions ne sont pas remplies, les cessions sont traitées comme des opérations de financement. Lorsque les opérations sont traitées comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan consolidé, et un gain ou une perte est immédiatement constaté dans les résultats d'après la valeur comptable des prêts cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur à la date de la cession. La juste valeur des prêts vendus, des droits conservés et des garanties est déterminée en fonction du cours du marché ou d'un modèle d'évaluation de prix fondé sur les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, notamment les pertes estimatives, les remboursements anticipés et les taux d'actualisation, compte tenu des risques encourus et des ventes d'actifs similaires. Tant que la Banque continue de gérer les prêts cédés, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la période où les services de gestion sont rendus, à titre de frais de gestion.

Les cessions de prêts effectuées avant le 1^{er} juillet 2001 et les transferts découlant d'engagements conclus avant cette date sont traités comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété et où la mesure de la contrepartie de la cession est raisonnablement certaine. Le produit de la vente est inscrit à la juste valeur des prêts vendus, et les frais d'émission sont déduits du produit de la vente pour déterminer le gain ou la perte qui en résulte. La perte résultant de la vente est immédiatement portée en diminution du revenu. Le gain sur la vente est constaté immédiatement, sauf s'il y a recours auprès de la Banque en excédent des pertes prévues, auquel cas le gain sur la vente est constaté comme n'ayant pas été réalisé et est reporté jusqu'à ce qu'il soit recouvré, et dans la mesure où il n'y a pas de recours sur la somme touchée.

Pour toutes les cessions de prêts, le gain ou la perte découlant de la vente et des honoraires d'agents est porté au poste Revenu de titrisation, sous la rubrique Autres revenus de l'état consolidé des revenus. Le passif ou l'actif de gestion, le cas échéant, est inscrit au bilan consolidé dans le poste Autres engagements ou dans le poste Autres éléments d'actif. Les droits conservés sont classés dans les valeurs mobilières détenues à des fins de placement.

Acceptations

Les engagements éventuels de la Banque en vertu des acceptations figurent à titre d'engagements au bilan consolidé. La Banque a une créance égale de compensation contre son client dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, laquelle est comptabilisée comme un élément d'actif. Les commissions qui lui sont versées figurent au poste Commissions de crédit sous la rubrique Autres revenus, à l'état consolidé des résultats.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation des éléments d'actif correspondants comme suit : bâtiments – 40 ans; matériel – de 3 à 10 ans; améliorations locatives – durée du bail plus une période de renouvellement.

Les gains nets et les pertes découlant de la cession d'immobilisations sont comptabilisés dans le poste Autres sous la rubrique Autres revenus à l'état consolidé des revenus de l'exercice au cours duquel les immobilisations sont vendues.

Impôts sur le revenu

La Banque applique la méthode du report d'impôts variable, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs représentent le montant cumulé de l'impôt sur le revenu applicable aux écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur à des fins fiscales. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition en vigueur devant s'appliquer au revenu imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont recouvrés ou réglés. Les impôts futurs modifiés en raison de changements aux taux d'imposition sont comptabilisés dans le revenu de la période au cours de laquelle les taux ont été modifiés.

Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont inscrits au bilan consolidé dans le poste Autres éléments d'actif ou dans le poste Autres engagements.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres indices financiers ou de marchandises. La plupart des instruments dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change, contrats de marchandises et contrats sur actions. Les instruments dérivés sont soit des contrats négociés en bourse, soit des contrats négociés hors bourse. Les instruments dérivés négociés en bourse comprennent les contrats à terme et les contrats d'options. Les instruments dérivés négociés hors bourse incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque contracte ces instruments dérivés aux fins de la gestion du risque de ses clients, de ses propres besoins en matière de négociation de capitaux propres et de sa gestion de l'actif et du passif.

Les instruments dérivés désignés aux fins de négociation comprennent les instruments dérivés conclus avec des clients pour leurs besoins de gestion du risque de même que les contrats contractés pour générer un profit à partir des positions de négociation de capitaux propres de la Banque. Les instruments dérivés de négociation sont inscrits à leur juste valeur [voir la note 21 d)]. Les gains ou pertes découlant de la variation des justes valeurs sont inclus dans le poste Services de banque d'investissement sous la rubrique Autres Revenus à l'état consolidé des revenus. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés de négociation sont portés respectivement au poste Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation, au bilan consolidé.

Les instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif sont utilisés pour gérer la vulnérabilité de la Banque face aux risques de taux d'intérêt et de change et comprennent des instruments désignés aux fins de couverture. Lorsque les instruments dérivés sont désignés aux fins de couverture et servent effectivement à cette fin, les revenus et les frais ayant trait à ces instruments dérivés sont constatés sur la durée de la position connexe à titre de redressement du revenu d'intérêt net. Les gains et les pertes réalisés sur les contrats résiliés sont reportés et amortis sur la durée restante de la position. Les revenus à recevoir et les charges à payer de même que les gains et les pertes reportés sont constatés dans le poste Autres éléments d'actif ou Autres engagements, selon le cas.

Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux aux employés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les prestations de retraite sont établies en fonction du nombre d'années de service et, généralement, du salaire moyen des cinq dernières années de service. La Banque offre également des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi annuellement par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et

les coûts prévus des soins de santé. En général, pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, les instruments de capitaux propres sont évalués selon une méthode en vertu de laquelle l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu des titres est pris en compte dans la valeur des actifs sur une période de trois ans. Les instruments à revenu fixe sont constatés à la valeur marchande. Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité jusqu'à l'admissibilité intégrale des salariés actifs à la date des modifications. Pour la plupart des régimes, l'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

L'écart entre le total des montants constatés à titre de charges de retraite et le total des cotisations versées est inclus dans le poste Autres éléments d'actif du bilan consolidé. L'écart entre les charges au titre des prestations futures et les montants versés aux participants admissibles est inclus dans le poste Autres engagements du bilan consolidé.

Rémunération à base d'actions

La Banque offre un régime d'options d'achat d'actions ainsi que d'autres régimes de rémunération à base d'actions à certains employés admissibles. Elle offre également un régime de rémunération à base d'actions aux cadres dirigeants.

La Banque suit la méthode de la valeur intrinsèque pour comptabiliser ses régimes d'options d'achat d'actions. Étant donné que le prix de levée est fixé à un montant équivalant au cours de clôture le dernier jour précédant l'octroi des options, aucune charge de rémunération n'est constatée le jour de l'octroi. Lorsque les options sont levées, le produit que la Banque reçoit est imputé au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Les variations de l'obligation de la Banque en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions découlant de fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque qui sous-tendent ces régimes de rémunération sont constatées dans le poste Salaires et prestations au personnel, à l'état consolidé des revenus, avec une charge correspondante dans le poste Autres engagements du bilan consolidé.

2. Changements comptables futurs

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

LICCA a publié une nouvelle norme comptable relative à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels qui s'applique aux exercices ouverts à compter de 2003, mais dont l'adoption anticipée est permise. En vertu de cette nouvelle norme, l'écart d'acquisition ne sera plus amorti, mais il sera soumis annuellement à un test de dépréciation visant à déterminer s'il y a eu dépréciation. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition sera constatée si la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation excède sa juste valeur. De plus, aux termes de la nouvelle norme, les actifs incorporels dont la durée de vie utile est indéfinie ne seront plus amortis, mais seront soumis annuellement à un test de dépréciation visant à comparer leur juste valeur à leur valeur comptable.

La Banque appliquera de façon anticipée la nouvelle norme à compter de l'exercice 2002, sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs. Un premier test de dépréciation de l'écart d'acquisition doit être effectué au plus tard six mois après l'adoption de la norme. Si le test révèle une dépréciation possible, celle-ci devrait être quantifiée en fonction de la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation et, s'il y a lieu, portée au débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis. La Banque effectuera à l'égard de l'écart d'acquisition le test de dépréciation requis le 1^{er} novembre 2001. Pour l'exercice 2001, l'amortissement de l'écart d'acquisition constaté dans l'état consolidé des revenus s'est chiffré à 23 millions de dollars.

La Banque continuera d'amortir les actifs incorporels existants autres que l'écart d'acquisition sur leur durée de vie utile estimative. De plus, ces actifs incorporels seront soumis annuellement à un test de dépréciation visant à comparer leur valeur comptable à leur valeur recouvrable nette.

Opérations de couverture

LICCA a publié une note d'orientation comptable relative aux relations de couverture, qui s'appliquera aux exercices ouverts à compter de 2003. Cette note d'orientation établit de nouvelles normes aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. Elle ne s'applique pas aux périodes antérieures, mais l'entité doit cesser d'appliquer la comptabilité de couverture à la date de transition si certaines conditions ne sont pas remplies à la date où la note d'orientation est appliquée pour la première fois. Il n'est pas encore possible de déterminer l'incidence de l'application de cette nouvelle note d'orientation sur le bilan consolidé de la Banque. Son incidence, le cas échéant, dépendra de la nature et de la juste valeur de toute relation de couverture en place qui ne répondrait pas aux conditions énoncées dans la note.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

LICCA a publié une nouvelle norme comptable concernant les rémunérations et autres paiements à base d'actions qui s'applique aux exercices ouverts à compter de 2003. En vertu de cette nouvelle norme, la méthode de la juste valeur doit être utilisée pour la comptabilisation de certains régimes de rémunération à base d'actions. Une exception est permise pour les options octroyées à des employés qui ne peuvent être levées qu'avec l'émission d'actions. La Banque n'est pas tenue, en vertu de cette nouvelle norme, d'appliquer la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options octroyées à ses employés. En conséquence, il n'y aura aucun changement quant aux conventions comptables suivies par la Banque à l'égard de ces options. En vertu de cette nouvelle norme, des informations pro forma à l'égard du revenu et du bénéfice par action établis selon la méthode de la juste valeur devront être fournies. De plus, comme les variations de l'obligation de la Banque en vertu des régimes de rémunération à base d'actions sont présentement constatées dans l'état consolidé des revenus, l'incidence de l'application de cette nouvelle norme sur cet état sera négligeable.

3. Valeurs mobilières

	Période à courir jusqu'à l'échéance					2001	2000
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance déterminée	Valeur comp-table	Valeur comp-table
<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>							
Valeurs détenues à des fins de placement							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	1 064 \$	954 \$	1 245 \$	782 \$	– \$	4 045 \$	3 466 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	120	76	359	76	–	631	955
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	726	847	3 033	4 755	–	9 361	6 823
Obligations de pays désignés à marché naissant ¹⁾	–	–	–	1 218	–	1 218	1 225
Autres titres d'emprunt	181	436	2 761	2 433	–	5 811	3 047
Actions privilégiées	2	3	112	124	1 076 ²⁾	1 317	1 242
Actions ordinaires	–	–	–	–	2 840	2 840	2 378
Sociétés associées	–	–	–	–	194 ³⁾	194	403
Titres substitués de prêts	–	–	33	–	–	33	26
Total	2 093	2 316	7 543	9 388	4 110	25 450	19 565
Valeurs détenues à des fins de négociation ⁴⁾							
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	251	1 046	3 436	1 505	–	6 238	5 088
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	148	90	470	1 247	–	1 955	1 776
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	2 916	113	297	312	–	3 638	1 046
Actions ordinaires	–	–	–	–	10 823	10 823	10 028
Autres	2 407	203	1 531	891	148	5 180	3 883
Total	5 722	1 452	5 734	3 955	10 971	27 834	21 821
Total des valeurs mobilières	7 815 \$	3 768 \$	13 277 \$	13 343 \$	15 081 \$	53 284 \$	41 386 \$
Total par devise (en monnaie canadienne)							
Dollar canadien	2 203 \$	2 346 \$	6 447 \$	4 323 \$	12 354 \$	27 673 \$	24 149 \$
Dollar américain	450	326	4 211	7 595	2 304	14 886	13 470
Autres devises	5 162	1 096	2 619	1 425	423	10 725	3 767
Total des valeurs mobilières	7 815 \$	3 768 \$	13 277 \$	13 343 \$	15 081 \$	53 284 \$	41 386 \$

- 1) Représentent des obligations de pays désignés à marché naissant, déduction faite d'une provision pour risque-pays de 461 \$ (453 \$ en 2000). Voir la note 5.
- 2) Bien que ces titres n'aient pas d'échéance déterminée, la Banque dispose, pour la plupart d'entre eux, de diverses modalités d'encaissement ou de cession par anticipation.
- 3) Les actions de sociétés associées, qui ne comportent pas d'échéance déterminée, ont été classées sous la colonne « Sans échéance déterminée ».
- 4) Les valeurs détenues à des fins de négociation sont comptabilisées à la valeur marchande.

Voici la composition des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs détenues à des fins de placement :

	2001				2000			
	Valeur comp-table	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative	Valeur comp-table	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>								
Titres d'emprunt du gouvernement du Canada	4 045 \$	96 \$	– \$	4 141 \$	3 466 \$	6 \$	6 \$	3 466 \$
Titres d'emprunt d'administrations publiques provinciales et municipales	631	32	–	663	955	19	9	965
Titres d'emprunt d'administrations publiques étrangères	9 361	538	106	9 793	6 823	286	48	7 061
Obligations de pays désignés à marché naissant	1 218	276	–	1 494	1 225	409	–	1 634
Autres titres d'emprunt	5 811	79	35	5 855	3 047	23	28	3 042
Actions privilégiées	1 317	36	44	1 309	1 242	16	25	1 233
Actions ordinaires	2 840	337	251	2 926	2 378	574	96	2 856
Sociétés associées	194	–	–	194	403	–	–	403
Titres substitués de prêts	33	–	–	33	26	–	–	26
Total des valeurs détenues à des fins de placement	25 450 \$	1 394 \$	436 \$	26 408 \$	19 565 \$	1 333 \$	212 \$	20 686 \$

Les gains nets non réalisés sur les valeurs détenues à des fins de placement totalisant 958 millions de dollars (1 121 millions de dollars en 2000) sont passés à 537 millions de dollars (863 millions de dollars en 2000) lorsqu'on tient compte de la juste valeur nette des instruments dérivés et des autres montants visés par les opérations de couverture qui sont associés à ces valeurs.

4. Prêts

a) Prêts en cours

Les prêts de la Banque, déduction faite des revenus non gagnés et de la provision pour créances irrécouvrables à l'égard des prêts, s'établissent comme suit :

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Canada :		
Prêts hypothécaires à l'habitation	48 217 \$	47 384 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	15 609	14 281
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	23 304	26 661
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	9 173	9 170
	96 303	97 496
États-Unis :		
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	20 913	23 768
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	13 165	13 735
	34 078	37 503
À l'étranger :		
Crédit de détail	8 804	6 285
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	35 322	27 817
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	5 161	655
	49 287	34 757
	179 668	169 756
Moins : provision pour créances irrécouvrables	4 236	2 853
Total ¹⁾	175 432 \$	166 903 \$

1) Les prêts libellés en dollars US totalisent 56 451 \$ (57 431 \$ en 2000) et les prêts libellés en d'autres devises s'élèvent à 28 823 \$ (16 914 \$ en 2000). La ventilation par secteur des actifs se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime des actifs sous-jacents.

b) Titrisation des prêts

L'encours des prêts titrisés est le suivant :

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 279 \$	2 163 \$
Prêts aux particuliers	3 360	2 907
Prêts sur cartes de crédit	951	1 990
Prêts aux entreprises	3 287	4 124
Titres adossés à des créances immobilières	1 496	482
Total	10 373 \$	11 666 \$

Depuis le 1^{er} juillet 2001 (voir la note 1), des prêts hypothécaires à l'habitation s'élevant à 301 millions de dollars ont été titrisés, ce qui a donné lieu à la constatation d'un gain net sur cession de 6 millions de dollars. La juste valeur des intérêts conservés par la Banque, soit ses droits sur les flux monétaires futurs, se chiffre à 12 millions de dollars. Les principales hypothèses utilisées dans la mesure de la juste valeur à la date de la cession des créances sont les suivantes : taux de remboursement anticipé de 16 %, marge excédentaire de 1,7 % et taux d'actualisation de 4,9 %. Les prêts hypothécaires titrisés sont garantis par le gouvernement et aucune créance irrécouvrable n'est prévue.

5. Prêts douteux et provision pour créances irrécouvrables

a) Prêts douteux

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
	Prêts douteux, montant brut	Prêts douteux, montant net
Par type de prêt :		
Prêts hypothécaires à l'habitation	539 \$	178 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	330	93
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	3 595 ³⁾	968
Provision générale	—	(1 300)
Total	4 464 \$	(61) \$
Par pays :		
Canada	334 \$	325 \$
États-Unis	754	421
À l'étranger	646	493
Montant net des prêts douteux avant la provision générale	1 734	1 239
Provision générale	(1 475)	(1 300)
Montant net	259 \$	(61) \$

1) Le montant brut des prêts douteux et les provisions spécifiques comprennent des biens saisis destinés à la vente totalisant respectivement 91 \$ (36 \$ en 2000) et 60 \$ (20 \$ en 2000).

2) Le montant brut des prêts douteux libellés en dollars US totalise 2 425 \$ (1 626 \$ en 2000) et le montant brut des prêts douteux libellés en d'autres devises s'élève à 1 347 \$ (487 \$ en 2000).

3) Comprend des prêts à des pays désignés à marché naissant de 25 \$ (24 \$ en 2000) qui sont entièrement couverts par la provision pour risque-pays.

b) Provision pour créances irrécouvrables

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	Provisions spécifiques réalisées	Provision pour risque-pays ¹⁾	Provision générale	2001	2000
Solde au début de l'exercice	1 502 \$	504 \$	1 300 \$	3 306 \$	3 081 \$
Filiales nouvellement acquises – solde à la date d'acquisition ²⁾	919	–	–	919	153
Radiations ³⁾	(1 165)	(8)	–	(1 173)	(840)
Recouvrements	123	–	–	123	113
Provision pour pertes sur prêts	1 250	–	175	1 425	765
Autres, y compris le redressement de change ⁴⁾	76	21	–	97	34
Solde à la fin de l'exercice	2 705 \$	517 \$	1 475 \$	4 697 \$	3 306 \$

1) Comprend une somme de 461 \$ (453 \$ en 2000) qui a été déduite des valeurs mobilières.

2) Le solde pour l'exercice 2001 a trait à l'acquisition de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat au Mexique. Le solde pour l'exercice 2000 a trait à l'acquisition de Scotiabank Sud Americano au Chili (voir la note 22).

3) Les radiations de prêts restructurés au cours de l'exercice étaient de 4 \$ (3 \$ en 2000).

4) Ce redressement tient compte de l'effet de la couverture de la provision pour pertes sur prêts à l'égard des prêts libellés en monnaies étrangères.

6. Terrains, bâtiments et matériel

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>			2001	2000
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	304 \$	– \$	304 \$	243 \$
Bâtiments	1 579	381	1 198	607
Matériel	2 407	1 820	587	580
Améliorations locatives	642	406	236	201
Total	4 932 \$	2 607 \$	2 325 \$	1 631 \$

L'amortissement à l'égard des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives ci-dessus s'élève à 243 millions de dollars (267 \$ millions de dollars en 2000).

7. Autres éléments d'actif

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Intérêts courus	2 696 \$	2 939 \$
Débiteurs	930	610
Actifs d'impôts futurs (note 14)	824	922
Actifs incorporels identifiables	334 ¹⁾	199
Écart d'acquisition	400	297
Autres	2 853	2 489
Total	8 037 \$	7 456 \$

1) Avec l'adoption, le 1^{er} novembre 2000, de la nouvelle convention comptable concernant les impôts sur le revenu, les actifs incorporels identifiables ont été majorés relativement aux impôts sur le revenu, avec une diminution compensatoire des actifs d'impôts futurs.

8. Dépôts

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	2001	2000
Canada :					
Particuliers	2 357 \$	14 354 \$	42 356 \$	59 067 \$	58 536 \$
Entreprises et administrations publiques	8 601	7 457	21 483	37 541	33 720
Banques	107	–	752	859	784
	11 065	21 811	64 591	97 467	93 040
États-Unis :					
Particuliers	7	157	876	1 040	1 164
Entreprises et administrations publiques	249	104	15 417	15 770	21 416
Banques	30	749	6 118	6 897	5 069
	286	1 010	22 411	23 707	27 649
À l'étranger :					
Particuliers	562	5 466	9 438	15 466	9 272
Entreprises et administrations publiques	2 379	2 911	22 209	27 499	21 844
Banques	311	799	20 946	22 056	22 095
	3 252	9 176	52 593	65 021	53 211
Total ¹⁾	14 603 \$	31 997 \$	139 595 \$	186 195 \$	173 900 \$

1) Les dépôts libellés en dollars US totalisent 65 307 \$ (64 709 \$ en 2000) et les dépôts libellés en d'autres monnaies étrangères s'élèvent à 34 179 \$ (25 240 \$ en 2000). La ventilation par secteurs des dépôts se fonde sur le lieu de résidence du déposant.

9. Autres engagements

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Intérêts courus	2 933 \$	3 307 \$
Créditeurs et frais à payer	2 376	1 961
Revenus reportés	456	430
Engagements de filiales autres que des dépôts	1 935	1 802
Certificats-or et certificats-argent	3 634	3 189
Passifs d'impôts futurs (note 14)	92	–
Chèques et autres éléments en circulation, montant net	574	457
Autres	3 369	3 440
Total	15 369 \$	14 586 \$

10. Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions ordinaire des filiales	586 \$	229 \$
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2000-1 ¹⁾ émis par Fiducie de Capital Scotia	500	500
Total	1 086 \$	729 \$

1) Au cours de l'exercice 2000, Fiducie de Capital Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe et à vocation spécifique appartenant exclusivement à la Banque, a émis pour 500 millions de dollars de Titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2000-1 qui sont admissibles à titre de capital de catégorie 1 en vertu de la ligne directrice du surintendant sur la suffisance des capitaux propres. Voir la note 12 9).

11. Débentures subordonnées

Ces débentures, qui représentent des obligations directes non garanties de la Banque, sont subordonnées aux créances des déposants et autres créanciers de la Banque. Celle-ci conclut, au besoin, des swaps de taux d'intérêt et de devises pour se protéger contre les risques afférents à ces débentures. Les débentures en cours s'établissent comme suit au 31 octobre :

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Modalités ¹⁾ (devises en millions)	2001	2000
Mars 2001	11,4		– \$	4 \$
Mars 2001	10,75		–	35
Juillet 2001	10,35		–	43
Mars 2003	8,1		116	116
Mai 2003	6,875	250 \$ US	397	381
Décembre 2006	6,0	La Banque a annoncé son intention de racheter ces débentures le 4 décembre 2001.	350	350
Juin 2007	6,25	Rachetables en tout temps. Après le 12 juin 2002, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	300	300
Juillet 2007	6,5	500 \$ US. Rachetables à toute date de paiement d'intérêt à compter du 15 juillet 2002. Après le 15 juillet 2002, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au TIOL de trois mois en dollars US majoré de 1 %	794	761
Avril 2008	5,4	Rachetables en tout temps. Après le 1 ^{er} avril 2003, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	600	600
Septembre 2008	6,25	250 \$ US	397	380
Février 2011	7,4	Rachetables à compter du 8 février 2001. Après le 8 février 2006, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	300	300
Juillet 2012	6,25	Rachetables en tout temps. Après le 16 juillet 2007, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	500	500
Juillet 2013	5,65	Rachetables en tout temps. Après le 22 juillet 2008, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	425	425
Septembre 2013	8,3	Rachetables en tout temps	250	250
Mai 2014	5,75	Rachetables en tout temps. Après le 12 mai 2009, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal aux taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %	325	350
Juin 2025	8,9	Rachetables en tout temps	250	250
Août 2085	Variable	214 \$ US portant intérêt à un taux variable égal au taux offert sur les dépôts de six mois en eurodollars majoré de 0,125 %. Rachetables à toute date de paiement d'intérêt	340	325
			5 344 \$	5 370 \$

Les échéances globales des débentures sont les suivantes (en millions de dollars) :

Moins de 1 an	350 \$
Entre 1 an et 2 ans	513
Entre 2 et 3 ans	–
Entre 3 et 4 ans	–
Entre 4 et 5 ans	–
Entre 5 et 10 ans	2 391
Plus de 10 ans	2 090
	5 344 \$

1) Conformément aux dispositions de la ligne directrice du surintendant sur la suffisance des capitaux propres, tous les rachats sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation.

12. Capital-actions

Autorisé :

Un nombre illimité d'actions privilégiées et d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et entièrement libéré

	2001		2000	
	Nombre d'actions en circulation	Montant	Nombre d'actions en circulation	Montant
<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>				
Actions privilégiées :				
Série 6 ¹⁾	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série 7 ²⁾	8 000 000	200	8 000 000	200
Série 8 ³⁾	9 000 000	225	9 000 000	225
Série 9 ⁴⁾	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 10 ⁵⁾	—	—	7 100	—
Série 11 ⁶⁾	9 992 900	250	9 992 900	250
Série 12 ⁷⁾	12 000 000	300	12 000 000	300
Total émis par la Banque	60 992 900	1 525 \$	61 000 000	1 525 \$
Émises par la Société de placement hypothécaire Scotia ⁸⁾	250 000	250	250 000	250
Total des actions privilégiées ⁹⁾	61 242 900	1 775 \$	61 250 000	1 775 \$
Actions ordinaires :				
En circulation au début de l'exercice	497 964 733	2 765 \$	494 251 965	2 678 \$
Émises en vertu du Régime de dividendes et d'achat d'actions ¹⁰⁾	1 086 522	47	1 200 368	40
Émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions (note 13)	4 744 214	108	2 512 400	47
En circulation à la fin de l'exercice	503 795 469	2 920 \$	497 964 733	2 765 \$
Total du capital – actions		4 695 \$		4 540 \$

- 1) Les actions privilégiées de série 6 à dividende non cumulatif comportent un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,446875 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque en totalité ou en partie à compter du 29 octobre 2002, moyennant leur paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 28 avril 2003, chaque action privilégiée de série 6 pourra être convertie au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.
- 2) Les actions privilégiées de série 7 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,44375 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 juillet 2002, à des primes qui diminueront progressivement et moyennant leur paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 27 janvier 2005, chaque action privilégiée de série 7 pourra être convertie au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.
- 3) Les actions privilégiées de série 8 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,4375 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 janvier 2003, à des primes qui diminueront progressivement et moyennant leur paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 27 juillet 2005, chaque action privilégiée de série 8 pourra être convertie au gré du porteur en actions

- ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.
- 4) Les actions privilégiées de série 9 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,421875 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions peuvent être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 28 avril 2003, à des primes qui diminueront progressivement et moyennant leur paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 27 octobre 2005, chaque action privilégiée de série 9 pourra être convertie au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.
- 5) Les actions privilégiées de série 10 à dividende non cumulatif ont été rachetées le 26 avril 2001. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,02 \$. La Banque a racheté ces actions à leur valeur nominale pour une contrepartie en espèces de 10,00 \$ l'action, majoré des dividendes déclarés et impayés à la date de rachat.
- 6) Les actions privilégiées de série 11 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende privilégié trimestriel en espèces non cumulatif de 0,375 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la Banque pourra racheter les actions en totalité ou en partie à compter du 28 janvier 2004 moyennant un paiement en espèces ou l'émission d'actions ordinaires. À compter du 27 janvier 2006, chaque action privilégiée de série 11 pourra être convertie au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque de la racheter contre espèces ou de trouver d'autres acquéreurs, avant la date de conversion.

- 7) Les actions privilégiées de série 12 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 octobre 2013 à leur valeur nominale moyennant un paiement en espèces de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date du rachat.
- 8) La Société de placement hypothécaire Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque, a émis des actions privilégiées de catégorie A qui donnent droit à un dividende en espèces privilégié non cumulatif de 32,85 \$ par action, payable semestriellement, s'il est déclaré et au moment où il le sera. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions privilégiées de catégorie A pourront, à compter du 31 octobre 2007, être rachetées en totalité moyennant un paiement en espèces par la Société de placement hypothécaire Scotia ou, au gré de la Banque, être échangées contre des actions ordinaires de la Banque. À compter du 31 octobre 2007, les actions privilégiées de catégorie A seront échangeables au gré du porteur en actions ordinaires de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter au comptant ces actions ou de trouver d'autres acheteurs pour celles-ci. Dans certaines circonstances, les actions privilégiées de catégorie A de la Société de placement hypothécaire Scotia seront échangées d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Z à dividende non cumulatif de la Banque, lesquelles seront assorties du même taux de dividende et de modalités de rachat similaires.

Restrictions sur le paiement de dividendes

Aux termes de la *Loi sur les banques*, il est interdit à la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées si une telle déclaration devait la placer en contravention des dispositions concernant la suffisance des capitaux propres, les liquidités ou toute autre directive de réglementation émanant de la *Loi sur les banques*. De plus, les dividendes ne pourront être versés sur les actions ordinaires que si les tous les dividendes auxquels les porteurs d'actions privilégiées ont droit sont payés ou s'il y a suffisamment de fonds réservés à cette fin.

Dans le cas où les dividendes en espèces applicables sur les TFB Scotia ne sont pas versés à une date régulière, la Banque s'est engagée à ne pas déclarer de dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ordinaires.

À l'heure actuelle, ces restrictions n'ont pas d'incidence sur le paiement des dividendes sur les actions ordinaires ou les actions privilégiées.

13. Rémunération à base d'actions

a) Régimes d'options d'achat d'actions

Aux termes du Régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés, des options visant l'achat d'actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés. Le prix de levée ne doit pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant la date de l'octroi. Les droits à ces options s'acquiert sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être levées au plus tard 10 ans après la date d'octroi. Ces options expirent entre le 3 juin 2004 et le 19 janvier 2011. Au total, 49 millions d'actions ont été réservées pour émission aux termes de ce régime, dont 11,6 millions d'actions ont été émises à la levée d'options, 26,5 millions d'actions ont été réservées

- 9) Le 4 avril 2000, Fiducie de Capital Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe en propriété exclusive de la Banque, a émis 500 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – 2000-1 (« TFB Scotia »). Ces titres peuvent être échangés dans certains cas contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque.

Chaque TFB Scotia donne droit à un dividende semestriel en espèces fixe non cumulatif de 36,55 \$ par TFB Scotia. Le premier dividende en espèces de 54,27 \$ par TFB Scotia a été versé le 31 décembre 2000. Si la Banque omet de déclarer des dividendes normaux sur ses actions privilégiées ou ordinaires directement émises, les dividendes en espèces ne seront pas versés sur les TFB Scotia.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les TFB Scotia pourront être rachetés en totalité avant le 30 juin 2005 si certains changements sont apportés à l'impôt sur le capital ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2005, au gré de Fiducie de Capital Scotia. À compter du 30 juin 2011, les TFB Scotia pourront être échangés, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque, sous réserve du droit de la Banque, avant la date de l'échange, de racheter ces titres au comptant ou de trouver d'autres acheteurs pour ceux-ci. Le taux de dividende de ces actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif serait équivalent au taux des distributions en espèces des TFB Scotia. Dans certaines circonstances, les TFB Scotia seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque. Se reporter à la note 10, Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales.

- 10) Au 31 octobre 2001, un total de 11 389 616 actions ordinaires ont été réservées pour émission future aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires.

relativement aux options en cours, ce qui laisse 10,9 millions d'actions disponibles pour émission à titre d'options.

En 2001, a été approuvé un nouveau régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs. Au total, 400 000 actions ont été réservées pour émission aux termes de ce régime à des administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. Les options peuvent être levées en totalité à la date de l'octroi et au plus tard le 9 mars 2011. À l'heure actuelle, 63 000 options sont en cours à un prix de levée de 41,90 \$. Jusqu'à ce jour, aucune option n'a été levée.

Voici un sommaire des activités intervenues dans le Régime d'options d'achat d'actions à l'intention des employés de la Banque :

	2001		2000	
	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
<i>Au 31 octobre</i>				
Non levées au début de l'exercice	25 321	27,51 \$	22 449	26,29 \$
Octroyées	6 270	42,05	6 026	28,35
Levées	(4 744)	22,61	(2 512)	18,79
Confisquées/annulées	(324)	29,70	(642)	26,83
Non levées à la fin de l'exercice	26 523	31,80 \$	25 321	27,51 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	11 851	27,36 \$	11 401	23,98 \$
Réservées pour octroi	10 875		16 821	

Au 31 octobre, 2001

	Options non levées			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée résiduelle (en années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
Fourchette des prix de levée					
De 13,25 \$ à 16,53 \$	2 613	4,2	15,72 \$	2 613	15,72 \$
De 26,05 \$ à 35,10 \$	17 677	7,1	30,56 \$	9 238	30,65 \$
42,05 \$	6 233	9,2	42,05 \$	–	42,05 \$
	26 523	7,3	31,80 \$	11 851	27,36 \$

b) Régimes d'actionariat des employés

Les employés admissibles peuvent y cotiser jusqu'à concurrence d'un pourcentage déterminé de leur salaire ou d'un montant maximal, selon le moins élevé des deux, en vue de l'achat d'actions ordinaires de la Banque ou de dépôts auprès de la Banque. En général, la Banque verse de son côté la moitié des cotisations admissibles, qui ont été constatées dans le poste

Salaires et prestations au personnel. En 2001, les cotisations de la Banque ont totalisé 23 millions de dollars (22 millions de dollars en 2000). Le fiduciaire des régimes utilise les cotisations pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre et, par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne se traduit pas par une charge pour la Banque.

c) Autres régimes de rémunération à base d'actions

Les autres régimes de rémunération à base d'actions se fondent sur des unités d'actions dont les valeurs correspondent au cours des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse à la Bourse de Toronto. Ces unités, à l'exception des droits à la plus-value des actions, cumulent des équivalents de dividendes sous la forme d'unités supplémentaires basées sur les dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Les variations de la valeur des unités qui découlent des fluctuations du prix des actions de la Banque, qui ont totalisé 16 millions de dollars en 2001 (52 millions de dollars en 2000), sont constatées au poste Salaires et prestations au personnel, à l'état consolidé des revenus. Voici une description de ces régimes :

Droits à la plus-value des actions

Les droits à la plus-value des actions sont octroyés en lieu et place d'options d'achat d'actions à certains employés résidant dans des pays dont les lois empêchent la Banque d'émettre des actions. L'acquisition des droits à la plus-value des actions de même que les modalités d'exercice sont analogues à ceux des options d'achat d'actions. Lorsqu'un droit à la plus-value des actions est exercé, la Banque verse au comptant le montant qui correspond à l'appréciation du cours des actions ordinaires de la Banque depuis la date d'octroi. Au cours de l'exercice 2001, 1 536 000 droits à la plus-value des actions ont été octroyés (1 455 000 en 2000) et, au 31 octobre 2001, 5 793 525 droits à la plus-value des actions n'avaient pas été exercés (5 444 095 en 2000), desquels 2 281 094 étaient acquis (2 196 370 en 2000).

Régime d'unités sous forme d'actions à dividende différé (UADD)

Aux termes du Régime UADD, des cadres dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie des primes en espèces devant leur être versées en vertu du Programme d'intéressement des

cadres (que la Banque inscrit au poste Salaires et prestations au personnel de l'état consolidé des revenus) en unités sous forme d'actions à dividende différé. Les unités peuvent être rachetées uniquement lorsque le dirigeant cesse de travailler pour la Banque; elles doivent être rachetées en deçà d'un an par la suite. Au 31 octobre 2001, 513 900 unités étaient en circulation (258 420 en 2000).

Régime de participation différée unités-actions à l'intention des administrateurs (PDUA)

Aux termes du Régime PDUA, les administrateurs de la Banque peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires (que la Banque inscrit dans le poste Autres frais de l'état consolidé des revenus) pour l'exercice visé sous forme de participation différée unités-actions. Les unités peuvent être rachetées uniquement lorsque l'administrateur quitte volontairement son emploi ou à sa retraite, et elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant celui où il a pris sa retraite ou a démissionné. Au 31 octobre 2001, 17 928 unités étaient en circulation (néant en 2000).

Régime de souscription d'unités d'actions subalternes (SUAS)

Aux termes du Régime SUAS, certains cadres dirigeants reçoivent une prime sous la forme d'unités d'actions subalternes. Les unités sont dévolues après trois ans, et le paiement est effectué à ce moment. La prime est constatée au poste Salaires et prestations au personnel, à l'état consolidé des revenus de l'exercice au cours duquel elle est octroyée. Au 31 octobre 2001, 150 947 unités d'actions subalternes avaient été octroyées et étaient en circulation (néant en 2000), dont aucune n'était dévolue.

14. Impôts sur le revenu

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté rétroactivement la méthode du report d'impôts variable, telle qu'elle a été établie par l'Institut canadien des comptables agréés, sans retraitement des chiffres des exercices antérieurs. Au cours des exercices précédents, la Banque utilisait la méthode du report fixe, suivant laquelle les provisions pour impôts ou les recouvrements sont comptabilisés dans l'exercice où le revenu ou la dépense est établi à des fins comptables,

peu importe le moment où l'impôt y afférent est de fait acquitté ou réglé. Les provisions pour impôts ou les recouvrements étaient calculés selon les taux d'imposition en vigueur au cours des exercices où sont survenus des écarts. Un montant de 39 millions de dollars a été porté au débit du solde d'ouverture de l'exercice 2001, avec une diminution compensatoire des actifs d'impôts futurs.

Éléments constitutifs de la provision pour impôts sur le revenu

<i>Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Charge d'impôts sur le revenu à l'état consolidé des revenus :		
Impôts exigibles	768 \$	956 \$
Impôts futurs	108	34
	876	990
Charge d'impôts futurs à l'état consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires relativement à des gains et pertes de change non réalisés et autres	(9)	9
Total de la charge d'impôts sur le revenu	867 \$	999 \$
Impôts sur le revenu exigibles :		
Canada :		
Fédéral	247 \$	405 \$
Provincial	152	220
Étranger	369	331
	768	956
Impôts sur le revenu reportés :		
Canada :		
Fédéral	61	28
Provincial	19	12
Étranger	19	3
	99	43
Total des impôts sur le revenu	867 \$	999 \$

Rapprochement avec le taux réglementaire

L'impôt sur le revenu figurant à l'état consolidé des revenus diffère pour les raisons suivantes du montant que l'on aurait obtenu si l'on avait appliqué le taux combiné d'impôt sur le revenu fédéral et provincial réglementaire :

	2001		2000	
<i>Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)</i>	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts	Montant	Pourcentage de revenus avant impôts
Impôts sur le revenu au taux réglementaire	1 309 \$	41,1 %	1 267 \$	42,5 %
Augmentation (diminution) des impôts sur le revenu imputable aux éléments suivants :				
Revenu des filiales, sociétés associées et succursales étrangères assujetti à un taux d'imposition moyen inférieur	(354)	(11,1)	(230)	(7,7)
Revenu non imposable provenant de valeurs mobilières	(107)	(3,4)	(96)	(3,2)
Incidence sur les impôts futurs des diminutions de taux d'imposition pratiquement en vigueur	90	2,8	—	—
Autres, montant net	(62)	(1,9)	49	1,6
Total des impôts sur le revenu et taux d'imposition effectif	876 \$	27,5 %	990 \$	33,2 %

Impôts futurs

Les actifs (passifs) d'impôts futurs qui résultent de l'incidence fiscale des écarts temporaires s'établissent comme suit :

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Provision pour créances irrécouvrables	581 \$	623 \$
Revenu reporté	174	126
Valeurs mobilières	5	141
Locaux et matériel	(89)	(56)
Caisse de retraite	(121)	(146)
Autres	182	234
Impôts futurs nets	732 ¹⁾\$	922 \$

1) Les impôts futurs nets de 732 millions de dollars résultent d'actifs d'impôts futurs de 824 millions de dollars, moins des passifs d'impôts futurs de 92 millions de dollars.

15. Avantages sociaux futurs

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté une nouvelle norme comptable relative aux avantages sociaux futurs, établie par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Les avantages sociaux futurs des employés comprennent des avantages de retraite et des avantages autres que des prestations de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi, des absences et congés rémunérés et des prestations de préretraite.

Selon la nouvelle norme, la Banque doit constater les coûts et les obligations prévus pour les avantages autres que des prestations de retraite (tels les coûts des avantages au titre des soins de santé et de l'assurance-vie) à mesure que les employés acquièrent le droit à ces avantages au cours de leur carrière active, d'une manière similaire aux coûts d'un régime de retraite. Au cours des exercices précédents, ces

coûts étaient imputés aux résultats au moment où ils étaient engagés par la Banque. La nouvelle norme prescrit également l'utilisation des taux actuels du marché pour l'estimation de la valeur actualisée des obligations au titre des avantages sociaux futurs, alors que, précédemment, un taux estimatif à long terme était utilisé pour établir la valeur actuelle des obligations au titre des avantages de retraite.

La nouvelle norme comptable a été adoptée prospectivement, la date de transition ayant été fixée au 1^{er} novembre 2000. Le montant net de l'actif de transition réduira les frais afférents aux avantages de retraite à l'état consolidé des revenus, à mesure qu'il sera comptabilisé sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés, qui est d'environ 14 à 18 ans.

Voici un sommaire des principaux régimes de la Banque ¹⁾:

	Régimes de retraite		Autres régimes
<i>Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000	2001
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice	2 257 \$	2 141 \$	– \$
Ajustement relatif à l'adoption d'une nouvelle norme comptable	210	–	455
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	77	70	19
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations projetées	176	161	33
Cotisations des employés	9	7	–
Prestations versées	(117)	(110)	(29)
Perte actuarielle (gain)	106	(8)	42
Autres éléments	10	(4)	6
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	2 728 \$	2 257 \$	526 \$
Variation de la juste valeur des actifs			
Juste valeur des actifs au début de l'exercice	3 406 \$	2 916 \$	– \$
Ajustement relatif à l'adoption d'une nouvelle norme comptable	154	–	70
Rendement réel des actifs	87	589	4
Cotisations de l'employeur	13	9	19
Cotisations des employés	9	7	–
Prestations versées	(117)	(110)	(18)
Autres éléments	(4)	(5)	–
Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice	3 548²⁾ \$	3 406 ²⁾ \$	75 \$
Situation de capitalisation			
Excédent de la juste valeur des actifs sur les obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice (insuffisance)	820 \$	1 149 \$	(451) \$
Perte actuarielle nette non constatée (gain)	301	(797)	48
Coûts au titre des services passés non constatés	7	62	–
Obligation transitoire non constatée (actif)	(641)	(10)	354
Provision pour moins-value	(109)	(82)	–
Autres éléments	3	–	7
Charge au titre des prestations payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice	381 \$	322 \$	(42) \$
Charge de l'exercice au titre des prestations			
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	77 \$	70 \$	19 \$
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations projetées	176	161	33
Rendement prévu des actifs	(280)	(198)	(5)
Obligation transitoire constatée (actif)	(45)	(2)	24
Provision pour moins-value constituée à l'égard de la charge au titre des prestations payée d'avance	27	42	–
Autres éléments	(1)	(16)	–
Charge au titre des prestations (revenu)	(46) \$	57 \$	71 \$
Moyenne pondérée des hypothèses à la fin de l'exercice (%)			
Taux d'actualisation au début de l'exercice	7,00	7,50	7,00
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	6,75	7,50	6,75
Taux de rendement à long terme prévu des actifs	8,00	7,50	7,50
Taux de croissance de la rémunération future	3,90	4,15	3,90

1) Les informations ci-dessus ne tiennent pas compte d'autres régimes gérés par des filiales de la Banque dont l'importance est jugée négligeable.

2) La juste valeur des actifs placés dans des actions ordinaires de la Banque s'établit à 372 millions de dollars (308 millions de dollars en 2000).

Dans le calcul de la charge au titre des prestations pour 2001, on suppose que les coûts des soins de santé augmentent à un taux de 10 %. Ce taux diminue chaque année de 1 %, jusqu'à un plancher de 4,5 %. Le taux prévu pour l'évolution des coûts des soins dentaires est de 5 %. Ce taux diminue chaque année de 0,15 %, jusqu'à un plancher de 3,5 %.

Une augmentation de un point de pourcentage des taux tendanciels du coût présumé des soins de santé et des soins

dentaires aurait augmenté de 3 millions de dollars les coûts des prestations pour 2001 et de 53 millions de dollars l'obligation à la fin de l'exercice.

Les obligations au titre des prestations projetées des régimes de retraite comprenaient à la fin de 2001 un montant de 146 millions de dollars relativement à des arrangements de retraite supplémentaires non capitalisés.

16. Revenu net par action ordinaire

Le 1^{er} février 2001, la Banque a adopté la norme comptable révisée de l'ICCA relative au résultat par action. La méthode du rachat d'actions est maintenant utilisée pour établir le revenu dilué par action. La Banque a retraité les chiffres correspondants des montants dilués par action. Ces montants ne différaient pas de façon significative des montants déclarés antérieurement.

Le revenu net de base par action ordinaire est obtenu en divisant le revenu net revenant aux porteurs d'actions ordinaires indiqué à l'état

consolidé des revenus par le nombre moyen quotidien d'actions ordinaires en circulation. Le revenu net dilué par action ordinaire reflète l'effet de dilution éventuel des options d'achat d'actions octroyées en vertu du Régime d'options d'achat d'actions, suivant les modalités de la méthode du rachat d'actions.

Les actions privilégiées convertibles n'ont pas été prises en compte dans le calcul du revenu dilué par action, du fait que la Banque peut les racheter avant la date de conversion moyennant un paiement en espèces.

17. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre à ses sociétés associées les services bancaires habituels à des conditions

analogues à celles qui s'appliquent à des tiers.

18. Résultats d'exploitation sectoriels

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers à ses clientèles privée, commerciale et grandes entreprises dans le monde entier. La Banque se divise en trois principales unités d'exploitation, à savoir : Opérations canadiennes, Opérations internationales et Scotia Capitaux.

La division Opérations canadiennes, y compris Gestion de patrimoine, fournit un vaste étalage de services bancaires du type Clientèles privée et commerciale par l'intermédiaire de ses succursales et de ses circuits de distribution électronique tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises canadiennes. Les services de détail se composent de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires, de services de cartes de débit et de crédit, d'opérations sur comptes de dépôt dans des comptes d'épargne, de chèque et de retraite, de services de fiducie personnelle, de courtage au détail, d'opérations dans des sociétés de placement à capital variable et de services d'opérations. Outre les services de crédit, les clients de la division commerciale bénéficient de services de dépôt et de gestion de trésorerie.

La division Opérations internationales fournit des services bancaires de détail et des services commerciaux par l'intermédiaire de ses succursales, filiales et sociétés étrangères affiliées. Les produits et services offerts sont généralement les mêmes que ceux de la division Opérations canadiennes.

Scotia Capitaux est en somme une banque d'investissement intégrée qui veille à combler les besoins de sa clientèle en matière de services de crédit, sur les marchés financiers et en matière de gestion des risques dans le cadre des relations que la Banque entretient dans le monde entier avec des sociétés et des institutions financières d'envergure ainsi qu'avec des administrations publiques de pays importants.

On retrouve parmi les services offerts des services de crédit et des services connexes, le placement de titres (obligations et actions), change de devises, produits dérivés, produits de métaux précieux et de métaux communs et services consultatifs financiers. De même, elle opère des activités de négociation pour son propre compte et gère le financement à court terme de la Banque.

L'autre catégorie représente des unités d'exploitation de moindre envergure comprenant la division Trésorerie de groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation.

Les résultats de ces divisions se fondent sur les systèmes de rapports financiers internes de la Banque. Les conventions comptables qu'appliquent ces divisions sont généralement les mêmes que celles qui sont suivies dans la préparation des états financiers consolidés, ainsi qu'il en est fait mention à la note 1. La seule différence significative en matière de mesure comptable revient à la majoration du revenu net d'intérêts exempt d'impôts pour le porter à une valeur analogue à celle qu'il aurait avant impôts dans le cas des divisions en cause.

À cause de la complexité de la Banque, il a fallu recourir à diverses estimations et à diverses méthodes de ventilation dans la préparation des renseignements financiers afférents aux divisions. Les éléments d'actif et de passif sont établis aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros, et les charges du siège social sont réparties entre chacune des divisions en fonction de l'utilisation. De même le capital est réparti entre les divisions selon une méthode établie en fonction du risque. Les opérations conclues entre les divisions sont inscrites dans les résultats de chacune d'elles comme si elles avaient été conclues avec un tiers et, de ce fait, sont éliminées de la consolidation.

Exercice terminé le 31 octobre 2001

<i>(en millions de dollars) Selon la matière imposable</i>	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autre ¹⁾	Total
Revenu d'intérêts net	3 135 \$	2 020 \$	1 598 \$	(553) \$	6 200 \$
Provision pour pertes sur prêts	(283)	(250)	(754)	(138)	(1 425)
Autres revenus	1 582	691	1 196	602	4 071
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 434	2 461	2 040	(89)	8 846
Amortissement des immobilisations et de l'écart d'acquisition	(139)	(76)	(22)	(58)	(295)
Autres frais autres que d'intérêts	(2 808)	(1 594)	(962)	(3)	(5 367)
Revenu avant ce qui suit :	1 487	791	1 056	(150)	3 184
Provision pour impôts sur le revenu	(527)	(200)	(370)	221	(876)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	—	(102)	—	(37)	(139)
Revenu net	960 \$	489 \$	686 \$	34 \$	2 169 \$
Total de l'actif moyen <i>(en milliards de dollars)</i>	90 \$	47 \$	115 \$	20 \$	272 \$

Exercice terminé le 31 octobre 2000

(en millions de dollars)
Selon la matière imposable

	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autre ¹⁾	Total
Revenu d'intérêts net	2 932 \$	1 371 \$	1 385 \$	(489) \$	5 199 \$
Provision pour pertes sur prêts	(210)	(185)	(412)	42	(765)
Autres revenus	1 706	451	1 001	507	3 665
Revenu d'intérêts net et autres revenus	4 428	1 637	1 974	60	8 099
Amortissement des immobilisations et de l'écart d'acquisition	(168)	(58)	(24)	(45)	(295)
Autres frais autres que d'intérêts	(2 804)	(999)	(885)	(136)	(4 824)
Revenu avant ce qui suit :	1 456	580	1 065	(121)	2 980
Provision pour impôts sur le revenu	(574)	(173)	(415)	172	(990)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	(43)	–	(21)	(64)
Revenu net	882 \$	364 \$	650 \$	30 \$	1 926 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	89 \$	31 \$	101 \$	18 \$	239 \$

1) Comprend les revenus provenant de toutes les autres unités d'exploitation de moindre importance qui sont de 359 \$ en 2001 (356 \$ en 2000) et le revenu net de 210 \$ en 2001 (193 \$ en 2000). Comprend également les redressements du siège social, tels que l'élimination de la majoration du revenu exempt d'impôt déclarée dans le revenu d'intérêts net et la provision pour impôts sur le revenu, les augmentations de la provision générale, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et imputés aux unités d'exploitation et l'incidence des titrisations.

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Banque par secteur géographique. Les revenus et frais qui n'ont pas été réaffectés à des secteurs d'activité d'exploitation bien précis sont pris en compte dans le poste Redressements du siège social.

Secteur géographique ¹⁾

Exercice terminé le 31 octobre 2001
(en millions de dollars)

	Canada	États- Unis	Autre pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 580 \$	721 \$	2 298 \$	6 599 \$
Provision pour pertes sur prêts	(306)	(686)	(295)	(1 287)
Autres revenus	2 383	493	860	3 736
Frais autres que d'intérêts	(3 488)	(297)	(1 856)	(5 641)
Provision pour impôts sur le revenu	(667)	(64)	(229)	(960)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	(102)	(102)
Revenu	1 502 \$	167 \$	676 \$	2 345 \$
Redressements du siège social				(176)
Revenu net				2 169 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	152 \$	44 \$	72 \$	268 \$
Redressements du siège social				4
Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social				272 \$

Exercice terminé le 31 octobre 2000
(en millions de dollars)

	Canada	États- Unis	Autre pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 282 \$	651 \$	1 588 \$	5 521 \$
Provision pour pertes sur prêts	(243)	(308)	(256)	(807)
Autres revenus	2 407	469	588	3 464
Frais autres que d'intérêts	(3 455)	(287)	(1 229)	(4 971)
Provision pour impôts sur le revenu	(682)	(217)	(176)	(1 075)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net des filiales	–	–	(43)	(43)
Revenu	1 309 \$	308 \$	472 \$	2 089 \$
Redressements du siège social				(163)
Revenu net				1 926 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	143 \$	39 \$	54 \$	236 \$
Redressements du siège social				3
Total de l'actif moyen y inclus les redressements du siège social				239 \$

1) Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'endroit où les services sont rendus ou les éléments d'actif sont inscrits.

19. Engagements et passif éventuel

a) Engagements de crédit indirects

Dans le cours normal de ses activités, divers engagements de crédit indirects sont en cours et ne sont pas reflétés dans les états financiers consolidés. Ces engagements peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des garanties et lettres de crédit de soutien, qui représentent un engagement irrévocable d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait respecter ses obligations financières ou ses engagements contractuels;
- des lettres de crédit documentaires et lettres de crédit commerciales, en vertu desquelles la Banque s'engage à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités;
- des engagements de crédit, qui représentent une promesse de la Banque de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit,

soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés;

- le prêt de valeurs mobilières lorsque la Banque, à titre de mandataire, consent à prêter à un tiers des valeurs mobilières. L'emprunteur doit garantir le prêt en tout temps, par l'affectation de biens suffisants.
- Engagements d'achat de valeurs mobilières [security purchase agreement] en vertu desquels la Banque s'engage à financer des placements futurs.

Ces instruments financiers sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de contrôle du risque.

Le tableau ci-dessous donne une répartition détaillée des engagements de crédit indirects hors bilan de la Banque, représentés par les montants contractuels des engagements ou contrats s'y rattachant.

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Garanties et lettres de crédit de soutien	11 738 \$	11 228 \$
Lettres de crédit documentaires et lettres de crédit commerciales	746	771
Engagements de crédit :		
Échéance initiale de un an ou moins	92 170	84 554
Échéance initiale de plus de un an	40 422	43 107
Prêts de valeurs mobilières	3 090	4 796
Engagements d'achat de valeurs mobilières	825	729
Total des engagements de crédit indirects hors bilan	148 991 \$	145 185 \$

b) Engagements en vertu de contrats de location

Les engagements futurs minimums au 31 octobre 2001 au titre de la location de bâtiments et de matériel en vertu de contrats à long terme non résiliables sont les suivants :

<i>Pour l'exercice (en millions de dollars)</i>	
2002	159 \$
2003	138
2004	114
2005	93
2006	72
2007 et par la suite	326
Total	902 \$

Les frais de location de bâtiments, déduction faite des revenus de sous-location, qui sont portés à l'état consolidé des revenus, s'élèvent à 200 millions de dollars (179 millions de dollars en 2000).

c) Nantissement d'éléments d'actif

Dans le cours normal de ses activités, la Banque transporte des valeurs mobilières et d'autres éléments d'actif en nantissement d'éléments de passif. Le détail des éléments d'actif transportés en nantissement est fourni ci-dessous :

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000
Éléments d'actif transportés en nantissement à :		
la Banque du Canada ¹⁾	75 \$	73 \$
des administrations publiques et des banques centrales étrangères ¹⁾	4 663	2 669
des systèmes de compensation et de paiement et des dépositaires ¹⁾	450	328
Éléments d'actif transportés en nantissement au titre d'opérations sur instruments dérivés cotés en bourse	117	40
Éléments d'actif donnés en gage à titre de garantie pour :		
des valeurs mobilières empruntées	6 875	4 015
des obligations relatives à des actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	30 627	23 792
des prêts à vue	4	89
des opérations hors cote sur produits dérivés	94	59
Total	42 905 \$	31 065 \$

1) Comprend les éléments d'actif transportés en nantissement aux fins d'une participation dans des systèmes de compensation et de paiement ainsi que de dépositaires, ou en vue d'un accès aux installations de banques centrales dans des territoires étrangers.

d) Litiges

La Banque et ses filiales font l'objet d'un certain nombre de poursuites et de procédures judiciaires qui découlent de leurs activités normales. La direction de la Banque estime que le règlement de ces pour-

suites et procédures n'aura pas, dans l'ensemble, une incidence importante sur la situation financière de la Banque ni sur les résultats de son exploitation.

20. Instruments financiers

a) Juste valeur

La juste valeur correspond au montant estimatif de la contrepartie dont conviendraient deux parties informées et consentantes agissant en toute liberté; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché, le cas échéant. Nombre des instruments financiers de la Banque n'ont pas débouché sur le marché. En conséquence, ces instruments ont été évalués à l'aide d'une technique d'actualisation ou d'une autre méthode d'évaluation et la valeur obtenue n'est pas nécessairement indicatrice du montant réalisable sur règlement immédiat des instruments. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la situation du marché à un moment précis et peut ne pas refléter la juste valeur future.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments financiers et des instruments dérivés figurant au bilan de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, comme les terrains, les bâtiments et le matériel, n'est pas présentée.

La fluctuation des taux d'intérêt constitue la principale cause de la variation de la juste valeur des instruments financiers de la Banque. La plupart des instruments financiers de la Banque sont comptabilisés au coût historique, qui n'est pas rajusté pour tenir compte des augmentations ou des diminutions de la juste valeur découlant des fluctuations du marché, y compris des fluctuations des taux d'intérêt. La valeur comptable des instruments financiers détenus à des fins de négociation est continuellement rajustée en fonction de la juste valeur.

	2001			2000		
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)
<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>						
Actif :						
Liquidités	20 160 \$	20 160 \$	– \$	18 744 \$	18 744 \$	– \$
Valeurs mobilières	54 242	53 284	958 ¹⁾	42 507	41 386	1 121 ¹⁾
Prêts	177 195	175 432	1 763	166 494	166 903	(409)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 301	9 301	–	8 807	8 807	–
Autres	4 359	4 359	–	3 780	3 780	–
Passif :						
Dépôts	187 570	186 195	(1 375)	174 633	173 900	(733)
Acceptations	9 301	9 301	–	8 807	8 807	–
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	30 627	30 627	–	23 792	23 792	–
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	6 442	6 442	–	4 297	4 297	–
Autres	13 938	13 938	–	13 364	13 364	–
Déventures subordonnées	5 555	5 344	(211)	5 293	5 370	77
Instruments dérivés (note 21)	945	987 ²⁾	(42)	779	596 ²⁾	183

1) Ne comprend pas des pertes réalisées sur valeurs mobilières et reportées de 283 \$ (252 \$ en 2000).

2) Ce montant représente un actif net.

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers détenus à des fins autres que la négociation peut excéder leur juste valeur, principalement en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. Dans ces cas, la Banque ne ramène pas la valeur comptable des actifs et passifs financiers à leur juste valeur, étant donné qu'elle entend conserver ces éléments jusqu'à leur échéance.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers figurant au bilan a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes :

On présume que la juste valeur estimative des liquidités, des actifs acquis en vertu d'ententes de revente, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des autres éléments d'actif, des obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat, des acceptations et des autres engagements est proche de leur valeur comptable puisqu'il s'agit d'éléments à court terme.

On présume que la juste valeur des valeurs mobilières est égale à leur valeur marchande estimative, comme il est décrit à la note 3. On suppose que la juste valeur des obligations liées aux titres vendus à découvert est égale à la valeur comptable de ces titres, du fait qu'ils sont inscrits à la valeur marchande. La valeur marchande est établie par référence aux cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. S'il n'est pas facile d'obtenir le cours d'une valeur mobilière, on utilise comme référence la cote d'un titre similaire ou d'autres méthodes d'estimation.

La juste valeur estimative des prêts tient compte des variations du niveau général des taux d'intérêt depuis l'établissement des prêts. Les méthodes d'évaluation particulières qui ont été utilisées sont les suivantes :

- pour les prêts aux pays désignés à marché naissant, la juste valeur est établie d'après les cours du marché;
- pour les prêts à taux variable, on présume que la juste valeur est égale à la valeur comptable, car le taux d'intérêt sur ces prêts se rajuste automatiquement en fonction du marché;
- pour tous les autres prêts, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques similaires.

b) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente un sommaire de la valeur comptable des instruments financiers figurant à l'actif, au passif et aux capitaux propres du bilan et des instruments financiers hors bilan afin d'établir le montant sensible aux variations de taux d'intérêt de la Banque à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, selon celle qui est la plus rapprochée. À cette fin, des ajustements sont apportés pour tenir compte des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts d'après les tendances historiques et pour reclasser les instruments de négociation de la Banque dans la catégorie des instruments affichant une sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt.

<i>Au 31 octobre 2001 (en millions de dollars)</i>	Sensibilité ¹⁾ immédiate aux variations de taux				Insensibilité aux variations de taux d'intérêt				Total
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans					
Liquidités	2 165 \$	12 056 \$	2 334 \$	124 \$	– \$	3 481 \$		20 160 \$	
Valeurs détenues à des fins de placement	2 388	2 374	2 311	6 769	7 498	4 110 ²⁾		25 450	
Valeurs détenues à des fins de négociation	136	6 128	877	5 792	3 930	10 971		27 834	
Prêts	33 125	68 757	24 511	46 308	2 472	259 ³⁾		175 432	
Autres éléments d'actif	–	–	–	–	–	35 549 ⁴⁾		35 549	
Total de l'actif	37 814	89 315	30 033	58 993	13 900	54 370		284 425	
Dépôts	15 818	105 250	32 949	19 602	145	12 431		186 195	
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	–	26 132	4 495	–	–	–		30 627	
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	482	307	1 370	3 063	1 220		6 442	
Débetures subordonnées	–	350	1 434	1 413	2 147	–		5 344	
Autres engagements	–	–	–	–	–	41 209 ⁴⁾		41 209	
Avoir des actionnaires	–	–	–	–	–	14 608 ⁴⁾		14 608	
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	15 818	132 214	39 185	22 385	5 355	69 468		284 425	
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	21 996	(42 899)	(9 152)	36 608	8 545	(15 098)		–	
Montant hors bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	–	2 296	(2 208)	(2 717)	2 629	–		–	
Montant sensible aux variations de taux d'intérêt, en raison des révisions prévues	21 996	(40 603)	(11 360)	33 891	11 174	(15 098)		–	
Redressement en fonction des révisions prévues	(5 414)	10 607	10 048	(7 972)	(3 756)	(3 513)		–	
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	16 582 \$	(29 996) \$	(1 312) \$	25 919 \$	7 418 \$	(18 611) \$		– \$	
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	16 582	(13 414)	(14 726)	11 193	18 611	–		–	
<i>Au 31 octobre 2000</i>									
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	29 525 \$	(31 184) \$	(4 041) \$	18 654 \$	5 424 \$	(18 378) \$		– \$	
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	29 525	(1 659)	(5 700)	12 954	18 378	–		–	

1) Correspond aux instruments financiers dont le taux d'intérêt varie en même temps que le taux sous-jacent, par exemple les prêts portant intérêt au taux préférentiel.

2) Comprend les instruments financiers comme les actions ordinaires, les actions privilégiées sans échéance déterminée et les actions de sociétés associées.

3) Comprend les prêts douteux.

4) Comprend les instruments non financiers.

Le tableau ci-après donne un aperçu des taux moyens effectifs des instruments financiers sensibles aux variations des taux d'intérêt figurant au bilan selon les dates contractuelles d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, en prenant la date la plus proche. (Ces taux sont présentés avant et après le redressement au titre de l'incidence des instruments dérivés utilisés par la Banque aux fins de la gestion de l'actif et du passif.)

Taux moyens effectifs à la date contractuelle d'échéance ou de révision, selon la date la plus proche :

<i>Au 31 octobre 2001</i>	Non redressé						Total	Total redressé ¹⁾
	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans			
Liquidités	4,1 %	4,5 %	4,4 %	3,6 %	– %		4,4 %	4,4 %
Valeurs détenues à des fins de placement ²⁾	8,7	5,3	8,0	7,8	6,7		7,3	7,2
Valeurs détenues à des fins de négociation	8,3	8,3	2,6	4,9	6,0		6,3	6,3
Prêts ³⁾	8,4	5,4	6,4	7,4	7,8		6,7	6,7
Dépôts ⁴⁾	3,2	3,8	4,2	5,3	5,3		4,0	4,0
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat ⁴⁾	–	5,1	4,1	–	–		5,0	5,0
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	2,5	2,2	3,3	5,2		4,3	4,3
Débentures subordonnées ⁴⁾	–	6,0	5,7	6,4	6,5		6,2	4,8

<i>Au 31 octobre 2000</i>	Non redressé						Total	Total redressé ¹⁾
	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans			
Liquidités	6,0 %	5,7 %	5,4 %	6,8 %	– %		5,7 %	5,7 %
Valeurs détenues à des fins de placement ²⁾	7,4	8,4	7,1	7,0	6,0		6,9	6,8
Valeurs détenues à des fins de négociation	6,6	6,1	6,9	6,7	6,7		6,6	6,6
Prêts ³⁾	9,0	7,6	7,7	7,2	8,8		7,8	7,8
Dépôts ⁴⁾	5,1	5,7	5,8	5,6	5,8		5,7	5,7
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat ⁴⁾	–	6,0	6,0	–	–		6,0	6,0
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	–	5,6	5,9	6,0	6,2		6,1	6,1
Débentures subordonnées ⁴⁾	–	–	7,6	6,2	6,7		6,5	6,4

1) Redressé pour tenir compte de l'incidence des instruments dérivés connexes.

2) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision à l'égard des risques-pays, et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende déclaré, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le taux de rendement des valeurs exonérées d'impôt n'a pas été rajusté en fonction du montant imposable équivalent.

3) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables, et des taux d'intérêt contractuels, rajustés pour tenir compte de l'amortissement des revenus reportés.

4) Le taux de rendement est fonction de la valeur comptable et des taux d'intérêt contractuels.

c) Risque de crédit

Le tableau ci-après présente un sommaire de la répartition sectorielle du risque de crédit entre les entreprises et les administrations publiques avec lesquelles la Banque fait affaire :

<i>Au 30 septembre (en millions de dollars)</i>	2001			2000	
	Prêts et acceptations ¹⁾	Garanties et lettres de crédit	Instruments dérivés ²⁾	Total	Total
Secteur primaire et secteur de la transformation	29 271 \$	3 806 \$	1 400 \$	34 477 \$	33 012 \$
Secteurs commercial et du marchandage	30 375	3 202	386	33 963	31 851
Secteur immobilier	3 520	419	62	4 001	4 934
Transports, communications et services publics	15 201	1 830	785	17 816	16 406
Banques et autres sociétés de services financiers	6 338	2 189	14 038	22 565	16 939
Administrations publiques et banques centrales à l'étranger	1 434	614	73	2 121	718
Administrations publiques canadiennes	358	39	1 338	1 735	1 651
Total	86 497 \$	12 099 \$	18 082 \$	116 678 \$	105 511 \$
Provision générale ^{2) 3)}				1 399	1 210
				115 279 \$	104 301 \$

1) Compte non tenu des actifs acquis en vertu d'ententes de revente.

2) Montant des instruments dérivés et de la provision générale au 31 octobre.

3) La tranche restante de 76 \$ (90 \$ en 2000) de la provision générale de 1 475 \$ (1 300 \$ en 2000) s'applique aux prêts autres que les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

d) Couvertures d'anticipation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque peut décider de couvrir des opérations anticipées comme des revenus et des frais

futurs libellés en devises et des campagnes de dépôt prévues. Aux 31 octobre 2001 et 2000, aucune couverture d'anticipation importante n'était en cours.

21. Instruments dérivés

a) Montants nominaux de référence

Le tableau suivant indique les montants nominaux de référence globaux des instruments dérivés hors bilan non réglés par type et ventilés selon que la Banque les utilise comme instruments de négociation ou de gestion de l'actif et du passif (GAP). Les montants nominaux de référence de ces contrats représentent le volume d'instruments dérivés non réglés et non pas le gain ou la perte éventuel(le) afférent(e) au risque de marché ou au risque de crédit de ces instruments. Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué dans le but de déterminer les mouvements de fonds à échanger. Les autres marchés dérivés comprennent des instruments dérivés liés aux actions, aux métaux précieux autres que l'or, aux métaux communs et au crédit.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2001			2000		
	Négociation	GAP	Total	Négociation	GAP	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Cotés en bourse :						
Contrats à terme	75 455 \$	12 703 \$	88 158 \$	65 557 \$	24 440 \$	89 997 \$
Options achetées	4 389	–	4 389	8 491	–	8 491
Options vendues	1 324	–	1 324	670	–	670
	81 168	12 703	93 871	74 718	24 440	99 158
Hors bourse :						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	80 279	24 226	104 505	61 900	69 435	131 335
Swaps	423 261	90 824	514 085	365 407	86 348	451 755
Options achetées	43 981	2 369	46 350	59 984	7 596	67 580
Options vendues	55 444	704	56 148	67 989	285	68 274
	602 965	118 123	721 088	555 280	163 664	718 944
Total	684 133 \$	130 826 \$	814 959 \$	629 998 \$	188 104 \$	818 102 \$
Contrats de change et sur l'or						
Cotés en bourse :						
Contrats à terme	2 136 \$	– \$	2 136 \$	1 216 \$	– \$	1 216 \$
Options achetées	77	–	77	149	–	149
Options vendues	96	–	96	325	–	325
	2 309	–	2 309	1 690	–	1 690
Hors bourse :						
Au comptant et à terme	197 263	4 799	202 062	155 563	3 397	158 960
Swaps	39 261	10 936	50 197	32 586	9 450	42 036
Options achetées	4 597	–	4 597	5 706	–	5 706
Options vendues	4 464	–	4 464	5 464	–	5 464
	245 585	15 735	261 320	199 319	12 847	212 166
Total	247 894 \$	15 735 \$	263 629 \$	201 009 \$	12 847 \$	213 856 \$
Autres marchés dérivés						
Cotés en bourse	4 512 \$	– \$	4 512 \$	6 103 \$	– \$	6 103 \$
Hors bourse	17 142	4 723	21 865	16 746	2 990	19 736
Total	21 654 \$	4 723 \$	26 377 \$	22 849 \$	2 990 \$	25 839 \$
Total des montants nominaux de référence non réglés	953 681 \$	151 284 \$	1 104 965 \$	853 856 \$	203 941 \$	1 057 797 \$

b) Durée à courir d'ici l'échéance

Le tableau suivant présente un résumé de la durée à courir jusqu'à l'échéance du montant nominal de référence des instruments dérivés de la Banque par type.

<i>Au 31 octobre 2001 (en millions de dollars)</i>	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme	55 371 \$	32 787 \$	– \$	88 158 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	101 242	3 263	–	104 505
Swaps	229 343	223 013	61 729	514 085
Options achetées	23 019	24 661	3 059	50 739
Options vendues	22 880	31 113	3 479	57 472
	431 855	314 837	68 267	814 959
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme	1 648	488	–	2 136
Au comptant et à terme	188 396	13 064	602	202 062
Swaps	11 414	25 975	12 808	50 197
Options achetées	3 159	1 515	–	4 674
Options vendues	3 072	1 488	–	4 560
	207 689	42 530	13 410	263 629
Autres marchés dérivés	17 271	8 521	585	26 377
Total	656 815 \$	365 888 \$	82 262 \$	1 104 965 \$

<i>Au 31 octobre 2000 (en millions de dollars)</i>	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme	58 498 \$	31 499 \$	– \$	89 997 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	127 590	3 745	–	131 335
Swaps	199 665	201 249	50 841	451 755
Options achetées	53 914	19 036	3 121	76 071
Options vendues	39 909	25 897	3 138	68 944
	479 576	281 426	57 100	818 102
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme	541	675	–	1 216
Au comptant et à terme	146 172	11 985	803	158 960
Swaps	11 420	23 837	6 779	42 036
Options achetées	4 066	1 789	–	5 855
Options vendues	4 358	1 431	–	5 789
	166 557	39 717	7 582	213 856
Autres marchés dérivés	20 610	4 645	584	25 839
Total	666 743 \$	325 788 \$	65 266 \$	1 057 797 \$

c) Risque de crédit

Tout comme les éléments d'actif du bilan, les instruments dérivés sont exposés au risque de crédit, qui découle de la possibilité que les contreparties manquent à leurs obligations envers la Banque. Toutefois, bien que le risque de crédit relatif aux éléments d'actif du bilan corresponde au montant du capital, déduction faite de toute provision pour créances irrécouvrables applicable, le risque de crédit associé aux instruments dérivés ne correspond normalement qu'à une faible fraction du montant nominal de référence de l'instrument dérivé. Les marchés dérivés n'exposent la Banque au risque de pertes sur prêts que si les variations des taux du marché influent négativement sur la position d'une contrepartie et que celle-ci manque à ses paiements. En conséquence, le risque de crédit associé aux instruments dérivés correspond à la juste valeur positive de l'instrument.

Les instruments dérivés négociés hors bourse présentent souvent un risque de crédit plus élevé que les instruments négociés en bourse. La variation nette de la valeur des contrats négociés en bourse est

normalement réglée chaque jour en espèces. Les parties à ces contrats consultent la bourse pour connaître le rendement du contrat.

La Banque s'efforce de limiter le risque de crédit en négociant avec des contreparties qu'elle considère solvables et elle gère le risque de crédit relatif aux instruments dérivés en appliquant le même processus d'évaluation et de gestion du risque de crédit que pour les éléments d'actif du bilan.

La Banque recherche activement des moyens de réduire le risque de pertes sur prêts lié aux opérations sur les instruments dérivés. À cette fin, elle conclut notamment des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats favorables faisant l'objet d'un accord général de compensation n'est éliminé que dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie seront réglés après la réalisation des contrats favorables.

Le tableau suivant indique l'exposition de la Banque au risque de crédit associé aux instruments dérivés. Le montant exposé au risque de crédit (MERC) représente le coût de remplacement estimatif ou la juste valeur positive pour tous les contrats, compte non tenu de l'incidence de tout accord général de compensation ou de garantie conclu. Le MERC ne reflète pas les pertes réelles ou prévues.

Le risque de crédit équivalent (RCÉ) est le MERC auquel on ajoute un montant au titre du risque de crédit éventuel. Ce montant est obtenu à partir d'une formule prescrite par le surintendant dans sa ligne directrice sur la suffisance des capitaux propres. Le solde pondéré en fonction du risque correspond au RCÉ multiplié par les facteurs de risque de contrepartie énoncés dans cette ligne directrice.

	2001				2000		
	Montant nominal de référence	Montant exposé au risque de crédit (MERC)a	Risque de crédit éventuel b)	Risque de crédit équivalent (RCÉ) a) + b)	Solde pondéré en fonction du risque	Montant exposé au risque de crédit (MERC)	Solde pondéré en fonction du risque
<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>							
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme	88 158 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	104 505	155	16	171	32	46	13
Swaps	514 085	11 882	2 041	13 923	3 325	4 637	1 369
Options achetées	50 739	737	169	906	220	251	91
Options vendues	57 472	–	–	–	–	–	–
	814 959	12 774	2 226	15 000	3 577	4 934	1 473
Contrats de change et sur l'or							
Contrats à terme	2 136	–	–	–	–	–	–
Au comptant et à terme	202 062	2 516	2 438	4 954	1 523	2 502	1 356
Swaps	50 197	1 637	2 336	3 973	906	1 173	564
Options achetées	4 674	178	108	286	106	156	101
Options vendues	4 560	–	–	–	–	–	–
	263 629	4 331	4 882	9 213	2 535	3 831	2 021
Autres marchés dérivés	26 377	977	1 789	2 766	879	1 292	839
Total des instruments dérivés	<u>1 104 965 \$</u>	18 082 \$	8 897 \$	26 979 \$	6 991 \$	10 057 \$	4 333 \$
Moins : incidence des accords généraux de compensation		10 030	2 857	12 887	2 806	3 862	1 214
Total		8 052 \$	6 040 \$	14 092 \$	4 185 \$	6 195 \$	3 119 \$

d) Juste valeur

La juste valeur des instruments dérivés négociés en bourse se fonde sur les cours du marché, tandis que la juste valeur des instruments dérivés hors bourse est obtenue à partir de techniques de modélisation qui tiennent compte des prix actuellement pratiqués sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi

que de la valeur-temps et de la courbe de rendement ou de la volatilité de la position sous-jacente.

Les instruments dérivés utilisés à des fins de négociation doivent faire l'objet d'un redressement pour évaluation supplémentaire en fonction du portefeuille pour couvrir les risques futurs et les coûts connexes.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments dérivés par type, ventilés selon que la Banque les utilise à des fins de négociation ou à des fins de gestion de l'actif et du passif (GAP).

	2001		2001		2000	
	Juste valeur moyenne ¹⁾		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	58 \$	55 \$	127 \$	100 \$	24 \$	28 \$
Swaps	5 731	5 167	10 323	9 555	3 551	3 151
Options	470	513	736	884	246	288
	6 259	5 735	11 186	10 539	3 821	3 467
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme	2 555	2 212	2 492	2 075	2 472	2 095
Swaps	1 010	1 958	1 141	2 157	945	1 884
Options	162	155	178	157	156	160
	3 727	4 325	3 811	4 389	3 573	4 139
Autres marchés dérivés	659	889	889	525	850	1 109
Juste valeur totale – négociation	10 645 \$	10 949 \$	15 886 \$	15 453 \$	8 244 \$	8 715 \$
GAP ²⁾						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt			28 \$	53 \$	22 \$	36 \$
Swaps			1 559	1 254	1 086	344
Options			1	18	5	2
			1 588	1 325	1 113	382
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme			24	19	30	19
Swaps			496	331	228	129
Options			–	–	–	–
			520	350	258	148
Autres marchés dérivés			88	9	442	33
Juste valeur totale – GAP			2 196 \$	1 684 \$	1 813 \$	563 \$
Juste valeur totale avant l'incidence des accords généraux de compensation, montant brut			18 082 \$	17 137 \$	10 057 \$	9 278 \$
Moins : incidence des accords généraux de compensation			10 030	10 030	3 862	3 862
Total			8 052 \$	7 107 \$	6 195 \$	5 416 \$

1) La juste valeur des instruments dérivés utilisés à des fins de négociation était comme suit pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000 : favorable : 7 763 \$ et défavorable : 8 135 \$. Les montants de la juste valeur se fondent sur les soldes de fin de mois.

2) La juste valeur de ces instruments dérivés neutralise en totalité ou en partie les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes figurant au bilan.

22. Acquisition de filiales

a) Grupo Financiero Scotiabank Inverlat au Mexique

Le 30 novembre 2000, la Banque a accru sa participation avec droit de vote dans Grupo Financiero Scotiabank Inverlat (Inverlat) au Mexique, la faisant passer de 10 % à 55 %. Le prix d'achat de cette participation supplémentaire de 45 % a totalisé 184 millions de dollars US, se composant de la conversion de débentures de 144 millions de dollars acquises en 1996 et d'un paiement en espèces de 40 millions de dollars. Au total, le prix d'acquisition de la participation de 55 % s'est élevé à

215 millions de dollars US (320 millions de dollars). Inverlat est formé de trois principales sociétés en exploitation : une banque traditionnelle, une maison de courtage et une maison de change. Les résultats d'Inverlat ont été pris en compte dans le revenu de la Banque depuis l'acquisition, laquelle a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple.

Cette acquisition se résume comme suit :

(en millions de dollars)

Actifs identifiables acquis		
Espèces et dépôts à d'autres banques	1 812 \$	
Valeurs mobilières	3 322	
Prêts	5 800	
Actifs acquis en vertu d'engagements de revente	4 749	
Actifs incorporels	18	
Autres éléments d'actif	1 196	
		16 897 \$
Moins le passif pris en charge		
Dépôts	8 059 \$	
Obligations liées à des actifs vendus en vertu d'engagements de rachat	7 435	
Autres engagements	858	
Part des actionnaires sans contrôle dans la filiale	303	
		16 655
Juste valeur des actifs identifiables nets acquis		242
Écart d'acquisition		78
Total de la contrepartie versée à l'achat		320 \$

b) Scotiabank Sud Americano au Chili

Au cours de l'exercice 2000, la Banque a accru sa participation avec droit de vote dans Scotiabank Sud Americano au Chili, la faisant passer de 28 % à 88 %. Cette acquisition a eu lieu en deux étapes : d'abord, le 15 décembre 1999, lorsque la Banque a acquis une participation de 33 % en contrepartie d'une somme au comptant de 112 millions de dollars US et, ensuite, le 6 octobre 2000, lorsqu'elle a acquis une autre participation de 27 % en contrepartie d'une somme au comptant de 79 millions de dollars US. Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et

simple. La Banque a inscrit un écart d'acquisition de 160 millions de dollars. Les résultats d'exploitation de Scotiabank Sud Americano sont, depuis le 16 décembre 1999, regroupés dans les résultats de la Banque, moins la quote-part pertinente des actionnaires sans contrôle dans le revenu net. L'actif total de Scotiabank Sud Americano s'élevait à 3,5 milliards de dollars au 15 décembre 1999.

Le 17 novembre 2000, la Banque a acquis une autre participation de 10 % en contrepartie d'une somme au comptant de 28 millions de dollars US, portant ainsi sa participation totale à 98 %.

PRINCIPALES FILIALES¹⁾

<i>Au 31 octobre 2001 (en millions de dollars)</i>	<i>Adresse du siège social</i>	<i>Valeur comptable des actions</i>
AU CANADA		
Fiducie de Capital Scotia	Toronto (Ontario)	128 \$
BNS Investments Inc.	Toronto (Ontario)	4 232 \$
Les Immeubles Banque de Nouvelle-Écosse Inc.	Toronto (Ontario)	
e-Scotia.com Commerce Holding Limited	Toronto (Ontario)	
Compagnie Montréal Trust	Montréal (Québec)	
Compagnie Montréal Trust du Canada	Montréal (Québec)	
Corporation MontroServices	Montréal (Québec)	
Scotia Merchant Capital Corporation	Toronto (Ontario)	
La compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada	Toronto (Ontario)	368 \$
Trustco National Inc.	Toronto (Ontario)	776 \$
La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Toronto (Ontario)	
Compagnie Trust National	Toronto (Ontario)	
Société d'hypothèques Victoria et Grey	Toronto (Ontario)	
RoyNat Inc.	Toronto (Ontario)	30 \$
Gestion de placements Scotia Cassels Limitée	Toronto (Ontario)	31 \$
ScotiaVie, Compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	37 \$
Société hypothécaire Scotia	Toronto (Ontario)	297 \$
Société de placement hypothécaire Scotia	St. John's (Terre-Neuve)	64 \$
Placements Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	365 \$
Courtage Réduit Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	
ScotiaMcLeod Corporation	Toronto (Ontario)	104 \$
Scotia Capitaux Inc.	Toronto (Ontario)	
À L'ÉTRANGER		
The Bank of Nova Scotia Berhad	Kuala Lumpur, Malaysia	121 \$
The Bank of Nova Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	6 189 \$
BNS International (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
BNS Pacific Limited	Port Louis, Maurice	
The Bank of Nova Scotia Asia Limited	Singapour	
The Bank of Nova Scotia Channel Islands Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Cayman) Limited	Grande Caïman, Îles Caïmanes	
Scotiast (Uruguay), I.F.E., S.A.	Montevideo, Uruguay	
Scotia Insurance (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
Scotia Subsidiaries Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (Bahamas) Ltd.	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (British Virgin Islands) Limited	Road Town, Tortola, I.V.B.	
Scotiabank (Cayman Islands) Limited	Grande Caïman, Îles Caïmanes	
Scotiabank (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited (70 %)	Kingston, Jamaïque	239 \$
Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V. (55 %)	Mexico, D.F., Mexique	407 \$
Nova Scotia Inversiones Limitada	Santiago, Chili	333 \$
Scotiabank Sud Americano (98 %)	Santiago, Chili	
Scotia Capital (USA) Inc.	New York, New York	²⁾
Scotia Holdings (US) Inc.	Atlanta, Géorgie	³⁾
The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York	New York, New York	
Scotia International Inc.	New York, New York	
Scotiabanc Inc.	Atlanta, Géorgie	
Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	703 \$
Corporacion Mercaban de Costa Rica, S.A. (80 %) ⁴⁾	San José, Costa Rica	
Scotia Mercantile Bank (91 %) ⁴⁾	Grande Caïman, Îles Caïmanes	
Scotiabank Anguilla Limited	The Valley, Anguilla	
Scotiabank Quilmes, S.A.	Buenos Aires, Argentine	
Scotiabank de Puerto Rico	Hato Rey, Puerto Rico	257 \$
Scotiabank El Salvador, S.A.	San Salvador, El Salvador	57 \$
Scotiabank Europe plc	Londres, Angleterre	1 812 \$
Scotiabank Trinidad and Tobago Limited (47 %) ⁵⁾	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	81 \$
ScotiaMocatta Limited	Londres, Angleterre	17 \$

1) Sauf indication contraire, la Banque détient 100 % des actions comportant droit de vote en circulation de chacune des filiales. La liste ne comprend que les filiales importantes.

2) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de Scotia Capitaux Inc., sa société mère.

3) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de BNS Investments Inc., sa société mère.

4) Après la clôture de l'exercice, la Banque a porté sa participation à 100 %.

5) Société associée sous contrôle effectif de la Banque.

STATISTIQUES DES ONZE DERNIERS EXERCICES

<i>Au 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000	1999	1998
Actif				
Liquidités	20 160 \$	18 744 \$	17 115 \$	22 900 \$
Valeurs mobilières				
Placement	25 450	19 565	20 030	17 392
Négociation	27 834	21 821	13 939	12 108
	53 284	41 386	33 969	29 500
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	52 278	49 994	47 861	45 818
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	19 804	17 704	16 396	18 574
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	75 850	75 646	67 681	74 901
Actifs acquis en vertu d'ententes de revente	27 500	23 559	13 921	11 189
	175 432	166 903	145 859	150 482
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 301	8 807	9 163	8 888
Terrains, bâtiments et matériel	2 325	1 631	1 681	1 759
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	15 886	8 244	8 039	13 675
Autres éléments d'actif	8 037	7 456	6 865	6 384
	35 549	26 138	25 748	30 706
	284 425 \$	253 171 \$	222 691 \$	233 588 \$
Passif et avoir des actionnaires				
Dépôts				
Particuliers	75 573 \$	68 972 \$	65 715 \$	62 656 \$
Entreprises et administrations publiques	80 810	76 980	64 070	70 779
Banques	29 812	27 948	26 833	32 925
	186 195	173 900	156 618	166 360
Autres				
Acceptations	9 301	8 807	9 163	8 888
Obligations relatives aux actifs vendus en vertu d'ententes de rachat	30 627	23 792	16 781	14 603
Obligations relatives aux valeurs vendues à découvert	6 442	4 297	2 833	3 121
Évaluation à la valeur du marché des instruments dérivés de négociation	15 453	8 715	8 651	14 360
Autres engagements	15 369	14 586	11 667	9 787
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 086	729	198	173
	78 278	60 926	49 293	50 932
Débiteures subordonnées	5 344	5 370	5 374	5 482
Avoir des actionnaires				
Capital-actions				
Actions privilégiées	1 775	1 775	1 775	1 775
Actions ordinaires	2 920	2 765	2 678	2 625
Bénéfices non répartis	9 913	8 435	6 953	6 414
	14 608	12 975	11 406	10 814
	284 425 \$	253 171 \$	222 691 \$	233 588 \$

1) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation sur la base du solde brut des instruments dérivés évalués à la valeur du marché, car l'information ne peut être établie au prix d'un effort raisonnable.

BILAN CONSOLIDÉ

1997	1996	1995 ¹⁾	1994	1993	1992	1991
18 174 \$	14 737 \$	16 728 \$	11 388 \$	8 634 \$	8 337 \$	7 022 \$
17 091 10 908	15 835 10 070	13 820 8 154	17 093 8 473	10 894 6 944	9 417 4 811	6 429 4 112
27 999	25 905	21 974	25 566	17 838	14 228	10 541
41 647 17 668 57 904 8 520	30 653 16 718 48 953 9 112	28 581 15 274 45 554 8 378	26 767 13 372 42 336 4 304	18 600 11 599 37 399 4 606	16 703 11 113 38 530 1 706	14 596 11 601 34 628 1 306
125 739	105 436	97 787	86 779	72 204	68 052	62 131
7 575 1 716	5 945 1 523	5 563 1 485	4 796 1 200	3 921 1 099	3 726 1 110	5 380 1 043
8 925 5 025	8 978 2 777	— 3 652	— 3 199	— 2 814	— 1 924	— 2 038
23 241	19 223	10 700	9 195	7 834	6 760	8 461
195 153 \$	165 301 \$	147 189 \$	132 928 \$	106 510 \$	97 377 \$	88 155 \$
59 239 \$ 56 928 22 808	47 768 \$ 44 981 25 145	45 538 \$ 41 747 24 060	42 431 \$ 35 660 21 664	31 288 \$ 30 009 16 451	29 058 \$ 30 902 16 667	27 539 \$ 25 000 15 294
138 975	117 894	111 345	99 755	77 748	76 627	67 833
7 575	5 945	5 563	4 796	3 921	3 726	5 380
11 559 3 739	7 894 6 509	7 354 5 416	5 798 5 989	4 926 4 191	2 574 2 779	1 986 1 953
8 872 9 731 137	8 571 7 387 101	— 6 809 133	— 7 158 175	— 6 608 56	— 4 413 51	— 4 471 17
41 613	36 407	25 275	23 916	19 702	13 543	13 807
5 167	3 251	3 249	3 016	3 156	2 128	1 979
1 468 2 567 5 363	1 325 2 161 4 263	1 575 1 994 3 751	1 100 1 839 3 302	1 300 1 429 3 175	1 000 1 308 2 771	1 000 1 201 2 335
9 398	7 749	7 320	6 241	5 904	5 079	4 536
195 153 \$	165 301 \$	147 189 \$	132 928 \$	106 510 \$	97 377 \$	88 155 \$

STATISTIQUES DES ONZE DERNIERS EXERCICES

<i>Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars, sauf les données par action)</i>	2001	2000	1999 ¹⁾	1998
Revenu d'intérêts				
Prêts	13 049 \$	12 129 \$	10 654 \$	10 269 \$
Valeurs mobilières	3 062	2 286	1 874	1 815
Dépôts à d'autres banques	872	916	943	1 007
	16 983	15 331	13 471	13 091
Frais d'intérêts				
Dépôts	8 233	8 192	7 284	7 303
Débiteures subordonnées	303	324	314	354
Autres	2 247	1 616	1 201	1 057
	10 783	10 132	8 799	8 714
Revenu d'intérêts net	6 200	5 199	4 672	4 377
Provision pour pertes sur prêts	1 425	765	635	595
Revenu d'intérêts net après provision pour pertes sur prêts	4 775	4 434	4 037	3 782
Autres revenus	4 071	3 665	3 183	2 858
Revenu d'intérêts net et autres revenus	8 846	8 099	7 220	6 640
Frais autres que d'intérêts				
Salaires et prestations au personnel	3 220	2 944	2 627	2 501
Frais de locaux et technologie	1 133	995	1 007	958
Communications et commercialisation	502	428	407	366
Autres frais	807	786	735	621
Provisions pour frais de restructuration à la suite des acquisitions	—	(34)	(20)	—
Radiation de l'écart d'acquisition	—	—	—	—
	5 662	5 119	4 756	4 446
Revenu avant éléments ci-dessous	3 184	2 980	2 464	2 194
Provision pour impôts sur le revenu	876	990	867	762
Quote-part du revenu net des filiales dévolue aux actionnaires sans contrôle	139	64	46	38
Revenu net	2 169 \$	1 926 \$	1 551 \$	1 394 \$
Dividendes versés sur actions privilégiées	108	108	108	97
Revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	2 061 \$	1 818 \$	1 443 \$	1 297 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) ³⁾ :				
De base	500 619	495 472	493 136	490 914
Dilué	508 995	501 253	498 090	496 697
Revenu net par action ordinaire ³⁾ :				
De base	4,12 \$	3,67 \$	2,93 \$	2,64 \$
Dilué	4,05 \$	3,63 \$	2,90 \$	2,61 \$
Dividendes par action ordinaire ³⁾	1,24 \$	1,00 \$	0,87 \$	0,80 \$

- Ces résultats financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), y compris les exigences du surintendant des institutions financières du Canada, sauf pour l'imputation de l'augmentation de la provision générale pour pertes sur prêts comme une charge directe aux bénéfices non répartis du quatrième trimestre de 1999, ce qui était conforme aux règles comptables prescrites par le surintendant des institutions financières du Canada en vertu de la Loi sur les banques. Si l'augmentation ponctuelle de la provision générale pour pertes sur prêts avait été constatée comme une charge dans l'état consolidé des revenus, ces résultats financiers auraient été les suivants : 1 185 \$ pour la provision pour pertes sur prêts, 1 237 \$ pour le revenu net, 2,29 \$ pour le revenu net de base par action et 2,26 \$ pour le revenu net dilué par action.*
- Les montants n'ont pas été retraités pour refléter le reclassement des gains et pertes sur valeurs mobilières, qui sont passés du revenu d'intérêts aux autres revenus, du fait qu'ils ne pouvaient être déterminés au prix d'un effort raisonnable.*
- Les montants ont été redressés avec effet rétroactif pour tenir compte de la division d'actions, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 12 février 1998.*

ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS

1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991 ²⁾
8 082 \$	7 881 \$	8 007 \$	6 090 \$	5 382 \$	5 729 \$	6 650 \$
1 636	1 757	1 991	1 287	1 243	1 201	1 299
770	740	597	391	313	357	484
10 488	10 378	10 595	7 768	6 938	7 287	8 433
5 714	5 969	6 166	4 149	3 706	4 191	5 287
260	214	209	172	133	134	166
797	841	1 046	487	434	374	462
6 771	7 024	7 421	4 808	4 273	4 699	5 915
3 717	3 354	3 174	2 960	2 665	2 588	2 518
35	380	560	567	465	449	374
3 682	2 974	2 614	2 393	2 200	2 139	2 144
2 683	2 008	1 498	1 606	1 380	1 197	883
6 365	4 982	4 112	3 999	3 580	3 336	3 027
2 202	1 910	1 652	1 583	1 399	1 270	1 176
778	664	588	533	481	461	421
320	272	265	230	207	191	184
483	391	339	348	276	252	215
250	(20)	—	175	—	—	—
26	—	—	162	—	—	—
4 059	3 217	2 844	3 031	2 363	2 174	1 996
2 306	1 765	1 268	968	1 217	1 162	1 031
758	665	371	455	490	475	391
34	31	21	31	13	11	7
1 514 \$	1 069 \$	876 \$	482 \$	714 \$	676 \$	633 \$
99	113	104	97	92	79	79
1 415 \$	956 \$	772 \$	385 \$	622 \$	597 \$	554 \$
478 972	468 716	457 197	437 427	416 563	406 166	394 899
482 981	469 551	457 356	437 513	416 563	406 166	394 899
2,95 \$	2,04 \$	1,69 \$	0,88 \$	1,49 \$	1,47 \$	1,40 \$
2,93 \$	2,04 \$	1,69 \$	0,88 \$	1,49 \$	1,47 \$	1,40 \$
0,74 \$	0,65 \$	0,62 \$	0,58 \$	0,56 \$	0,52 \$	0,50 \$

STATISTIQUES DES ONZE DERNIERS EXERCICES

<i>Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)</i>	2001	2000	1999 ¹⁾	1998
Actions privilégiées				
Banque :				
Solde au début de l'exercice	1 525 \$	1 525 \$	1 525 \$	1 218 \$
Émission d'actions	—	—	—	311
Rachat d'actions	—	—	—	(4)
Solde à la fin de l'exercice	1 525	1 525	1 525	1 525
Société de placement hypothécaire Scotia	250	250	250	250
Total des actions privilégiées	1 775 \$	1 775 \$	1 775 \$	1 775 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	2 765 \$	2 678 \$	2 625 \$	2 567 \$
Actions émises à l'acquisition de filiales	—	—	—	—
Actions émises en vertu du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires, du Régime d'options d'achat d'actions et autres	155	87	53	58
Solde à la fin de l'exercice	2 920 \$	2 765 \$	2 678 \$	2 625 \$
Bénéfices non répartis				
Solde au début de l'exercice	8 435 \$	6 953 \$	6 414 \$	5 363 \$
Effet cumulatif de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux impôts sur le revenu	(39)	—	—	—
Adoption de la nouvelle convention comptable relative aux prêts douteux ²⁾	—	—	—	—
Revenu net	2 169	1 926	1 551	1 394
Dividendes : Actions privilégiées	(108)	(108)	(108)	(97)
Actions ordinaires	(621)	(496)	(429)	(393)
Gains (pertes) de change non réalisés, montant net	79	163	(160)	152
Frais d'émission et de rachat d'actions, montant net et autres	(2)	(3)	(1)	(5)
Augmentation nette de la provision générale pour pertes sur prêts	—	—	(314)	—
Solde à la fin de l'exercice	9 913 \$	8 435 \$	6 953 \$	6 414 \$

STATISTIQUES DES ONZE DERNIERS EXERCICES

Mesures d'exploitation (en pourcentage)

Rendement des capitaux propres	17,3	17,6	15,3	15,3
Ratio de productivité	53,9	56,5	59,3	60,4
Rendement de l'actif	0,80	0,81	0,68	0,65

Données sur les actions ordinaires ⁴⁾

Revenu net par action (en dollars)				
De base	4,12	3,67	2,93	2,64
Dilué	4,05	3,63	2,90	2,61
Dividendes par action (en dollars)	1,24	1,00	0,87	0,80
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	25,47	22,49	19,49	18,37
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	503 795	497 965	494 252	492 089
Cours de l'action (en dollars) :				
Haut	50,50	45,65	36,90	44,70
Bas	37,30	26,05	28,60	22,80
Clôture – au 31 octobre	43,85	43,50	33,60	32,20

Coefficients du capital

Capital rajusté en fonction du risque (en pourcentage) :				
Catégorie 1	9,3	8,6	8,1	7,2
Total	13,0	12,2	11,9	10,6
Rapport actif/capital ⁵⁾	13,5	13,7	13,5	14,9
Coefficient de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires à l'actif total (en pourcentage)	4,7	4,5	4,4	3,9

Mesures d'évaluation

Ratio de distribution (en pourcentage) ⁶⁾	30,1	27,3	29,7	30,3
Rendement des actions (en pourcentage) ⁷⁾	2,8	2,8	2,7	2,4
Coefficient de capitalisation des bénéfices ⁸⁾	10,6	11,9	11,5	12,2

Autres données

Actif total moyen (en millions de dollars)	271 843	238 664	229 037	213 973
Nombre de succursales et de bureaux	2 005	1 695	1 654	1 741
Nombre d'employés ⁹⁾	46 804	40 946	40 894	42 046
Nombre de guichets automatiques bancaires	3 761	2 669	2 322	2 244

- 1) Si l'augmentation de la provision générale avait été imputée aux revenus (voir la note 1 à la page 78), les ratios financiers de 1999 auraient été les suivants : 12,0 % pour le rendement des capitaux propres, 0,54 % pour le rendement de l'actif, 2,29 \$ pour le revenu net de base par action, 2,26 \$ pour le revenu net dilué par action, 38,0 % pour le rendement des actions et 14,3 pour le coefficient de capitalisation des bénéfices.
- 2) Conformément aux directives du surintendant des institutions financières, la Banque a adopté en 1996 les nouveaux principes comptables publiés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés à l'égard des prêts douteux. L'adoption de ces principes par la Banque a entraîné une augmentation unique de 202 \$ de la Provision pour créances irrécouvrables inscrite au bilan consolidé et une charge cumulée correspondante de 116 \$ (déduction faite des impôts reportés de 86 \$) au solde d'ouverture du compte Bénéfices non répartis au cours de l'exercice 1996.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES

1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
1 325 \$ 143 (250)	1 575 \$ 100 (350)	1 100 \$ 675 (200)	1 300 \$ — (200)	1 000 \$ 300 —	1 000 \$ — —	750 \$ 250 —
1 218 250	1 325 —	1 575 —	1 100 —	1 300 —	1 000 —	1 000 —
1 468 \$	1 325 \$	1 575 \$	1 100 \$	1 300 \$	1 000 \$	1 000 \$
2 161 \$ 335	1 994 \$ —	1 839 \$ —	1 429 \$ 280	1 308 \$ —	1 201 \$ —	1 106 \$ —
71	167	155	130	121	107	95
2 567 \$	2 161 \$	1 994 \$	1 839 \$	1 429 \$	1 308 \$	1 201 \$
4 263 \$	3 751 \$	3 302 \$	3 175 \$	2 771 \$	2 335 \$	2 019 \$
—	—	—	—	—	—	—
—	(116)	—	—	—	—	—
1 514 (99) (355) 43 (3)	1 069 (113) (305) (19) (4)	876 (104) (283) (15) (25)	482 (97) (253) 9 (14)	714 (92) (233) 20 (5)	676 (79) (211) 50 —	633 (79) (197) (37) (4)
—	—	—	—	—	—	—
5 363 \$	4 263 \$	3 751 \$	3 302 \$	3 175 \$	2 771 \$	2 335 \$

AUTRES STATISTIQUES ³⁾

20,2	15,8	14,2	7,9	14,4	15,7	16,7
62,4	58,8	59,9	65,6	57,7	56,8	58,0
0,85	0,67	0,64	0,40	0,71	0,72	0,72
2,95	2,04	1,69	0,88	1,49	1,47	1,40
2,93	2,04	1,69	0,88	1,49	1,47	1,40
0,74	0,65	0,62	0,58	0,56	0,52	0,50
16,19	13,53	12,37	11,36	10,90	9,89	8,79
489 812	474 893	464 513	452 518	422 544	412 374	402 123
34,10	21,20	15,13	16,63	14,75	12,38	10,00
20,55	14,19	12,13	11,57	10,94	9,50	5,25
31,08	21,13	14,44	13,75	14,50	12,00	9,88
6,9	6,7	6,7	6,2	6,5	5,7	5,5
10,4	8,9	9,6	9,6	10,4	8,6	8,5
14,2	16,4	15,2	15,2	12,9	14,8	14,9
4,1	3,9	3,9	3,9	4,3	4,2	4,0
25,1	31,9	36,7	65,8	37,5	35,3	35,6
2,7	3,7	4,6	4,1	4,4	4,8	6,6
10,5	10,4	8,5	15,6	9,7	8,2	7,1
179 176	158 803	137 988	120 619	100 836	93 807	88 073
1 658	1 464	1 460	1 454	1 376	1 361	1 329
38 648	34 592	33 717	33 272	30 375	30 675	29 616
2 030	1 526	1 429	1 381	1 280	1 190	1 070

3) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter la présentation sur la base du solde brut des instruments dérivés évalués à la valeur du marché, car l'information ne peut être établie au prix d'un effort raisonnable.

4) Les montants ont été redressés avec effet rétroactif pour tenir compte de la division d'actions à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 12 février 1998.

5) Conformément aux directives du surintendant des institutions financières du Canada, la Banque détermine le rapport de l'actif au capital en divisant l'actif total rajusté par le capital réglementaire.

6) Dividendes versés en pourcentage du revenu net disponible aux porteurs d'actions ordinaires.

7) D'après la moyenne des cours les plus élevés et les moins élevés de l'action ordinaire pour l'exercice.

8) D'après le cours de clôture de l'action ordinaire.

9) Comprend l'ensemble du personnel de la Banque et de ses filiales (les données relatives au personnel à temps partiel étant exprimées en équivalent de travail à temps plein).